Dossier *

| Libertad ! para todos los secuestrados



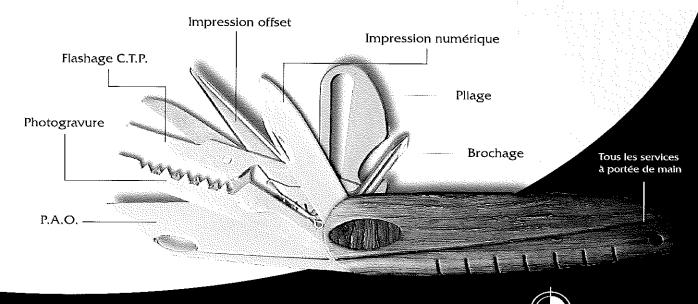
Ingrid Betancourt, citoyenne d'honneur de Sahurs

Hiver 2005-2006

Bulletin Municipal

numéro

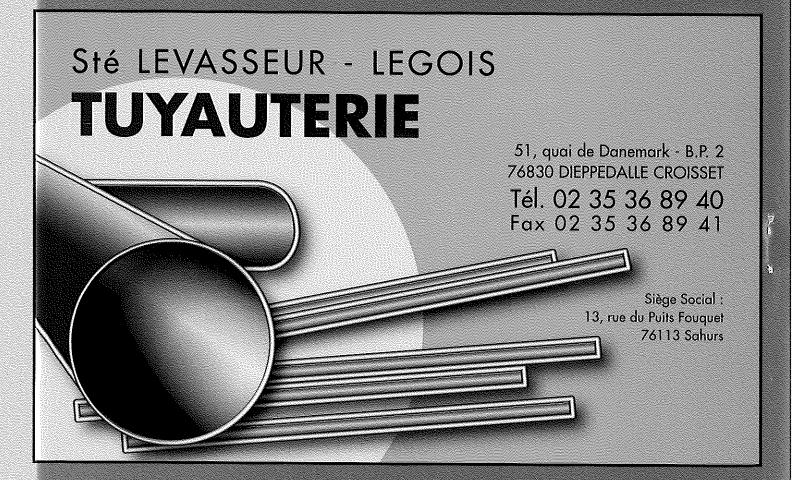
L'OUTIL MULTIFONCTION DE VOTRE COMMUNICATION



02 32 82 39 39

IMPRIMERIE GABEL

Rouen · Paris Idf · Evreux · Le Havre · Cany-Barville



La conception, la réalisation et l'impression de la page de couverture est gracieusement offerte par l'Imprimerie GABEL - Z.I. de la Maine - 10, rue Marconi - 76150 MAROMME - Tél. 02 32 82 39 39 - E-mail : gabel@imprimerie-gabel.fr

ÉDITORIAL

Ce numéro d'hiver, charnière d'une année qui s'achève et d'une autre qui commence, marque l'heure des souvenirs et des vœux :

- le souvenir d'une fête d'été réussie, et le vœu d'autres à venir, assurant l'animation de notre village,
- le souvenir des bons moments partagés au sein des associations, et le vœu que celles-ci continuent à contribuer à la qualité de vie de tous,
- enfin, le vœu que l'environnement naturel de notre village, environnement qui fait sa renommée et sa douceur de vivre, ne devienne pas qu'un souvenir et reste encore longtemps devant nos yeux.

Ce numéro marque aussi un anniversaire : en effet, voici 10 ans que certains d'entre nous, membres de l'équipe de rédaction, travaillent ensemble dans la bonne humeur... et souvent l'urgence... pour vous apporter cette lecture trimestrielle. D'autres nous ont rejoints depuis, et tous se joignent à moi pour vous souhaiter de très heureuses fêtes de fin d'année et vous adresser nos meilleurs vœux.

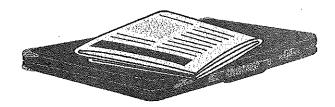
Pascale BERTIN

SOMMAIRE

Le mot du maire	page	2
Au Conseil Municipal	page	3
Etat civil	page	14
Dates à retenir	page	15
Tarifs municipaux	page	16
Recensement 2006	page	17
Des chambres à la forêt	page	18
Agenda Accueil-Ados 11/16 ans	page	19
La Gardo fête Noël!	page	19
Repas des anciens	page	20
Collecte et tri des déchets	page	21

Le dossier

Grandes marées-vacances scolaires	page	27
Information Préfecture	page	28
Sécurité des piscines privées	page	29
S.L.S. Judo	page	30
Comité des fêtes	page	31
Les anciens combattants	page	32
Boucle de Roumare	page	34
La bibliothèque investit	page	36
Initiatives jeunes	page	37
Ouvrage sur l'histoire de Sahurs	page	38
Emmaüs - Daniel Lucas	page	39
Berges de Seine:nouvelles menaces	page	40
Téléthon 2005	page	42
La Page	page	44
Du côté de l'école	page	45
Du côté des papilles	page	49
Quleques mots et peu de chose	page	51
Mots croisés	page	55
Infos utiles	page	56



Ont participé à la rédaction de ce numéro

Pascale BERTIN 02 35 32 45 49
Michel BOURDEAU
Jean-François CAPO CANELLAS
François CHARASSIER
Marc DARRY
Gilles FEROLIARD
Didier LEGRAND
Francine MONNIER
Denis PLAQUEVENT
Lionel ROBILLARD

ainsi que les membres des associations et les nombreux habitués de la mise en forme finale du *Journal*.

Les articles doivent être parvenus à la rédaction avant le 10 mars 2006. Ils sont publiés sous l'entière responsabilité des auteurs et n'engagent en rien Sahurs le Journal.

Le numéro international normalisé, l'ISSN, est en cours d'attribution par l'ISSN France de la Bibliothèque Nationale de France.

LE MOT DU MAIRE

Chers amis,

2005 touche à sa fin. En cette année du 150 ème anniversaire de la construction de la mairie, inaugurée le 6 août 1855, le village a continué son développement programmé par le conseil municipal (enfouissement de réseaux, réfection de voirie, installation de panneaux indicateurs signalant les commerces et lieux publics).

Parmi les dernières nouveautés, nous pouvons signaler l'installation de :

- une pédicure-podologue qui travaille sur rendez-vous, à domicile ou au cabinet médical (tél. 06 84 83 39 57)
- un commerçant qui fabrique des pizzas tous les samedis de 17 h 00 à 20 h 30 sur la place de la mairie (tél. 06 83 49 84 09)

Pour les projet futurs, 2006 verra :

- l'aménagement sécuritaire de la rue de Bas, avec création de trottoirs, de la place Maurice Alexandre au Fief Noble.
- la nouvelle tranche d'assainissement collectif chemin du Gal. Ces 2 chantiers doivent démarrer en février-mars.
- 2006 sera aussi l'année du recensement officiel qui se déroulera du 19 janvier au 18 février. Votre disponibilité facilitera le travail des 2 agents recenseurs qui passeront dans chaque famille.
- le Clos des Roses? dont le restaurant fonctionne avec bonheur depuis plusieurs années, doit ouvrir au 1er trimestre une salle de réunion-séminaire de 80 places avec tout le matériel audiovisuel nécessaire.
- enfin, pour l'ADSL, la zone d'ombre de Sahurs ne devrait plus l'être l'année prochaine. En effet, les dernières informations recueillies auprès de France Télécom nous garantissent que 100 % des lignes seront éligibles au printemps 2006.

En cette fin d'année, permettez-moi de vous souhaiter de Joyeuses Fêtes de Noël et de vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2006 en attendant de le faire de vive voix le samedi 7 janvier à 11 h 00.

Guy DA LAGE

AU CONSEIL MUNICIPAL

République Française Liberté – Egalité – Fraternité COMMUNE DE SAHURS

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL En date du 7 octobre 2005

DATE DE LA CONVOCATION:

29.09.2005

CONSEILLERS EN EXERCICE:

15

DATE DE L'AFFICHAGE :

29.09.2005

CONSEILLERS PRESENTS:

15

CONSEILLER ABSENT REPRESENTE

L'an deux mil cinq, le 7 octobre, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s'est réuni sous la présidence de M. Guy DA LAGE, Maire.

- Etalent présents: Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU adjoints,

 Madame BERTIN, Messieurs BAZIRE, BEAUVAIS, BELLONET, LE COUSIN, HALLEY, LEGOIS, PASQUIS, PROUIN, SAILLY,
 SIMON, conseillers
- Etait absent représenté
- Secrétaire de séance : Madame BAZIRE

Ordre du jour

Délibération modification POS – UF Délibération RPI Classement Forêt de Roumare Questions diverses

O. Approbation du procès verbal de la séance du 6 septembre 2005

En l'absence d'observations le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

1. Délibération modification POS – UF et ND

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à diverses demandes d'agriculteurs, il a contacté la DDE afin d'étudier la possibilité de modification de la zone ND du POS et en même temps modifier en UFA la partie centrale du village concernant les commerces actuels.

Ce dossier de modification a été confié à Monsieur Bernard BONHAUME architecte, dont les honoraires s'élèvent à 2500 €HT.

L'enquête publique va se dérouler du 24 octobre au 23 novembre – Les personnes pourront consulter en mairie le registre prévu à cet effet et Monsieur Jacques LAMY a été nommé commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Rouen.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire pour le bon déroulement de cette enquête et procéder aux règlements des frais relatifs à cette modification.

2. Délibération RPI

Monsieur le Maire fait l'historique de toutes les réunions qui se sont déroulées :

- en janvier, avec Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale,

 en février, avec le groupe de réflexion sur l'avenir des écoles de la boucle, composé de trois élus de chaque commune, travaillant sur la faisabilité d'un regroupement des écoles par la constitution d'un RPI

en avril, avec les parents d'élèves et les enseignants

le 3 mai, lors du conseil municipal où les parents d'élèves ont exprimé leur position négative

le 2 juin à Hautôt-sur-Seine avec les conseils municipaux, les enseignants et les parents d'élèves élus des

3 communes, animée par Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Le groupe de réflexion s'est réuni le 14 septembre et a décidé de consulter les 3 conseils afin de délibérer sur le principe de continuer à étudier le projet de mise en place d'un RPI éclaté provisoire devant déboucher rapidement sur un RPI concentré à Sahurs, étant entendu que ce projet serait entériné ou pas par un vote ultérieur quand l'étude complète y compris financière sera réalisée.

Monsieur le Maire fait un tour de table afin que chacun s'exprime. Après de nombreux échanges, il met au vote à

bulletin secret la question posée.

Le résultat donne : 1 bulletin blanc, 7 votes POUR et 7 votes CONTRE.

Devant cette réponse, Monsieur le Maire reporte la réflexion à un prochain conseil.

3. Classement Forêt de Roumare

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une enquête publique va se dérouler du 10 octobre au 8 novembre pour le classement en forêt de protection du massif de Roumare dans 14 communes dont Sahurs et qu'un dossier d'enquête est consultable en Mairie.

Ce classement a pour but d'interdire tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation ou la protection des boisements et concerne les forêts publiques et privées. Il se justifie pour des raisons écologiques, pour la protection du paysage et du cadre de vie de la population.

Le Conseil prend acte de ces informations.

4. Questions diverses

Monsieur le Maire informe :

 que le recensement de la population aura lieu en janvier 2006 – une réunion a été organisée en préfecture afin de présenter le calendrier des opérations et d'examiner les problèmes qui pourraient se poser. Jean Simon a été nommé coordonnateur communal et 3 personnes se sont proposées pour effectuer ce recensement.

d'une lettre de remerciements reçue de la Croix Rouge pour notre don de 1500€ en faveur des victimes du

séisme en Asie.

 d'un courrier de la ville de Verdun nous demandant de délibérer afin de la soutenir dans sa démarche de maintien de la « Voie sacrée » dans le réseau des Routes Nationales. Cette route Bar le Duc – Verdun figure parmi les routes proposées au déclassement en simple route départementale (cet axe a été le seul axe logistique de la Bataille de Verdun)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de s'associer à cette démarche de maintien de

l'appellation « Nationale Voie Sacrée »

- que l'étude pour l'aménagement d'un terrain de pétanque est en cours. Messieurs Le Cousin, Pasquis et Clépoint sont chargés de contacter diverses entreprises afin d'obtenir des devis et finaliser ce projet.
- que l'entreprise Guilbert a procédé au changement du vélux défectueux dans la salle polyvalente pour une coût de 2136.91€- Il demande au Conseil l'autorisation d'imputer cette dépense en section d'investissement.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise le Maire à régler cette facture et demande que cette dépense soit imputée en section d'investissement.

 qu'à la salle polyvalente les globes d'éclairage sont régulièrement abîmés- Il propose de demander des devis pour protéger les éclairages. que la cour d'école a été vandalisée dans la nuit du 30 septembre et que divers dégâts ont été constatés au matériel électrique.

que les travaux sur la RD 351 devraient commencer la semaine prochaine après deux essais réalisés avec

du sable coquillé dont le premier n'a pas donné satisfaction.

 que l'Agglo finance des travaux dans le cadre du fonds d'aide à l'aménagement des communes de moins de 3500 habitants. Une somme de 35.412€ sera attribuée à notre commune pour les travaux de sécurité de la voirie communale rue de Bas. Une convention financière doit être retournée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer la convention entre la Commune et

l'Agglo.

qu'il a constaté une fuite d'eau importante au niveau de la résidence des petits saules. Après consultation, la Lyonnaise des Eaux a établi un devis de réparation du presse étoupe et du remplacement du poteau d'incendie pour un montant de 2233.30€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à procéder aux travaux, et vu l'importance de la dépense à demander une subvention au Département. Décide que cette dépense sera imputée en

section d'investissement.

qu'une réunion était organisée jeudi pour l'assainissement non collectif entre la CAR, la Commune et les habitants concernés. Conformément à la législation, un contrôle et un diagnostic des installations individuelles doit être fait par l'agglo de novembre à mí-décembre. Il s'avère que la station d'épuration arrive à 75% de sa capacité et ne peut absorber l'ensemble du village.

Yves Bazire se rendra à une réunion le 18 octobre 2005 - débat sur la gestion concertée de l'eau.

 que lundi 3 octobre il a reçu avec ses adjoints, le Port Autonome et la société Cemex qui envisage, d'installer rive gauche un stockage de granulats venant d'Ecosse.(face secteur Rue de Seine).

Jean-François Capo Canellas voudrait créer une association afin de protéger la Boucle et empêcher l'extension industrielle. Certains membres du Conseil pensent qu'il serait préférable d'intervenir de concert avec l'association pour la sauvegarde et la mise en valeur de la Boucle de Roumare.

5. Tour de table

Pierre Pasquis informe:

- qu'une réunion avec toutes les associations va avoir lieu afin de fixer le calendrier des manifestations et que SLS (quand la convention sera en place) s'engagera à assurer 30 séances d'activité par an.

- qu'il a assisté à l'Agglo à la commission sport et au groupe de travail du pôle périphérique urbain.

Jean-Paul Beauvais se fait l'interprète d'administrés du Chemin du Gal qui s'inquiètent du passage des camions et pour d'autres, des travaux d'assainissement (leurs maisons se trouvant en dessous du niveau de la route)

Jacky Le Cousin signale que le comité des Fêtes organise une soirée bavaroise le 15 octobre et que l'assemblée générale aura lieu le 21 octobre.

Michel Bourdeau fait part que la commission pour la révision de la liste électorale s'est réunie le 4 octobre, que tous les cas ont été étudiés et qu'aucune radiation n'a été décidée. Un courrier de rappel va être adressé aux personnes n'ayant pas répondu à celui d'août.

Yves Bazire se fait l'interprète d'une personne se plaignant des nuisances occasionnées par les chiens de son voisin. Monsieur le Maire répond qu'il est déjà intervenu à deux reprises et va une dernière fois le rencontrer pour résoudre une fois pour toutes ce problème.

Didier Legrand fait part de sa satisfaction pour la commune qui a remporté le challenge du week-end sport et culture et signale que le bac était en panne ce jour après les nombreux disfonctionnements de la semaine dernière à cause du brouillard.

République Française Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE SAHURS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL En date du 9 Novembre 2005

DATE DE LA CONVOCATION :

02.11.2005

CONSEILLERS EN EXERCICE :

15

DATE DE L'AFFICHAGE :

02.11.2005

CONSEILLERS PRESENTS:

13

CONSEILLERS ABSENTS REPRESENTES 2

L'an deux mil cinq, le 9 novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s'est réuni sous la présidence de M. Guy DA LAGE, Maire.

Etaient présents : Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU adjoints,
Madame BERTIN, Messieurs BAZIRE, BELLONET, LE COUSIN, HALLEY, LEGOIS, PASQUIS, PROUIN, SIMON conseillers
Etaient absents représentés : Messieurs BEAUVAIS et SAILLY

Secrétaires de séance : Madame BAZIRE, Monsieur Jean-François CAPO CANELLAS

Ordre du jour

Délibération contrat groupe d'assurance collective Point exécution budgétaire à fin octobre Compte- rendu commission urbanisme Compte-rendu commission jeunesse Compte-rendu commission environnement Questions diverses

Après lecture du compte-rendu, Jacky Le Cousin interroge Monsieur le Maire pour connaître la raison de l'absence du nom de Jean-François Capo Canellas comme secrétaire de séance avec Madame Bazire.

Monsieur le Maire répond qu'il a rédigé le compte-rendu et que lors de la lecture de celui-ci, Jean François Capo Canellas n'étant pas d'accord sur la rédaction concernant le RPI avait demandé à ce que son nom soit retiré de la rubrique secrétaire de séance.

Jean-François Capo Canellas précise qu'il n'est pas d'accord avec ce qui a été noté dans le procès verbal et qu'il ne signera pas celui-ci, suivi sur ce sujet par Madame Bertin, Messieurs Bazire, Le Cousin, Prouin, Simon, Beauvais et Sailly étant représentés.

Le procès verbal est signé par Messieurs Bellonet, Bourdeau, Da Lage, Halley, Legois, Legrand, Pasquis.

1. Délibération contrat groupe d'asssurance collective

Le Maire expose :

- L'opportunité pour la Commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses
- Que le Centre de gestion peut souscrire un tel contrat pour son compte en mutualisant les risques.

Le Conseil après en avoir délibéré:

-Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique territoriale, notamment l'article 26 :

-Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2)de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

DECIDE:

Article 1er : la commune charge le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine Maritime de souscrire pour son compte des conventions d'assurance, auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées. Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- Agents affiliés à la C.N.R.A.C.L.: Décès, Accident du travail, Maladie ordinaire, Longue maladie /maladie de longue durée, Maternité, Disponibilité d'Office, Invalidité
- Agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Accident du travail, Maladie grave, Maternité, Maladie ordinaire. Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la commune une ou plusieurs formules.

6

Ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes :

Durée du contrat : 4 ans à effet au premier janvier 2007

Régime du contrat : capitalisation.

Article 2 : la commune autorise le Maire à engager les démarches nécessaires à l'étude de ces conventions avec le Centre de Gestion.

2. Point d'exécution budgétaire à fin octobre

Jean-François Capo Canellas remet à chaque membre du Conseil un état du suivi du budget à fin octobre (dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement) en explique les chapitres les plus importants qui sont conformes au budget prévisionnel.

Le Conseil prend acte de ces informations.

3. Compte-rendu commission urbanisme

Didier Legrand remet à chaque membre du Conseil un résumé de la réunion de la commission de l'urbanisme qui s'est déroulée le 21 octobre 2005. Il y fait le point des travaux en cours, prévus et de la priorité qu'il faudra donner à certains travaux évoqués.

- Travaux Rue de Bas suite à la présentation du pian du projet un débat a été engagé sur plusieurs points.
- Travaux de voirie dans la forêt de Roumare ils sont pratiquement terminés et d'ici quelques mois on pourra voir l'évolution de ces bordures et les retravailler si nécessaire
- Travaux à la Mairie le renforcement du plancher, la réfection de la façade nord et la construction d'un escalier de secours sont envisagés.
- Travaux de rénovation du Chemin du Gal le passage des poids lourds abîme ce chemin : une signalisation empêchant leur passage est envisagée.
- Travaux sur l'ex-propriété Collard une demande de permis de construire est déposée et la grange va être démontée (récupération des pierres)
- Travaux divers un débat s'engage sur la priorité à donner à tous les travaux envisagés : agrandissement ateliers communaux, garderie espace jeune, voirie, enfouissement des réseaux, réfection de la salle polyvalente, logements locatifs.

Le Conseil prend acte de ces informations.

4. Compte-rendu commission jeunesse

Jean-François Capo-Canellas fait part de l'avancement de la réflexion concernant le projet de construction du local espace jeunes et rappelle que depuis 4 ans, la commission travaille en concertation avec les jeunes, les parents et des professionnels de l'animation. Ce dialogue a abouti à la rédaction d'un document par François Charassier afin de finaliser l'étude de faisabilité de ce projet. Les plans de construction sont soumis au Conseil ainsi que le devis présenté par l'Architecte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré donne son accord sur le principe de construction d'un local – maison des jeunes, et charge Monsieur le Maire de faire les demandes de subvention nécessaires à la réalisation de ce projet, auprès de l'Etat, la Région, le Département et la CAF.

5. Compte-rendu commission environnement

Didier Legrand rend compte de la réunion de la commission environnement du 3 novembre sur l'évolution du réaménagement du site des chambres de dépôt et signale que les travaux effectués par le PAR sont impressionnants. Une visite sur place aura lieu le lundi 21 novembre pour les personnes intéressées. Il signale une réunion du Syndicat des prairies le 19 novembre.

Projets avec l'Agglo : l'aménagement du chemin de halage est en cours (agglo-vélo). Deux boucles de promenade en forêt ont été retenues et une ballade de 2kms autour de Canteleu est également en projet.

Projet Cemex – dépôt de granulats face quartier St Maur : Didier Legrand montre au Conseil les maquettes et photos du projet d'installation à Moulineaux. Le Conseil craint des nuisances acoustiques.

Une réunion va être programmée le 1^{er} décembre avec le PAR, le conseil municipal et les personnes concernées par ce projet.

Les Membres du Conseil affirment à l'unanimité, leur hostilité à l'aménagement de cette plateforme qui ne peut qu'apporter nuisances et défigurer le paysage, alors que des friches industrielles sont disponibles en amont du site.

6. Questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil des courriers reçus :

De Monsieur le Préfet faisant part :

-Q'un arrêté instituant à compter de ce jour l'Etat d'Urgence sur les communes appartenant à la CAR.

-Q'un arrêté interdisant l'acquisition par des particuliers de bouteilles ou bidons pouvant contenir des produits chimiques sous la forme de liquide, solide ou gazeux. (vente interdite à toute personne mineure du 9 au 15 novembre)

-Qu'une permanence pour l'inscription sur les listes électorales devra être tenue en Mairie : le Samedi 31

décembre pendant une durée de deux heures minimum.

- -Que le Maire doit prendre un arrêté de mise à jour du POS suite à la modification intervenue par arrêté ministériel du 13 septembre 2004 sur le classement de la Boucle.
- Du maire de Canteleu, lui adressant copie du courrier qu'il a adressé à Monsieur le Préfet au sujet des dégradations qu'a subies la ville de Canteleu et d'autres villes et demandant que l'état assume sa responsabilité en matière d'indemnisation des victimes.

De l'Agglomération de Rouen nous informant qu'une rame du métro porte aujourd'hui le nom de SAHURS.

Du CDE remerciant la Commune d'avoir mis à sa disposition la salle polyvalente le jeudi 20 octobre pour la réunion trimestrielle des cadres.

D'un commerçant demandant l'autorisation d'installer son camion pizza le samedi soir de 17h à 20h30. Monsieur le Maire propose de le rencontrer.

D'une habitante de la Rue du Haut qui fait part de son inquiétude concernant la vitesse excessive des véhicules sur cette rue et signale la mauvaise visibilité pour sortir des Charmilles et des Clairs Logis.

La vitesse excessive des véhicules est évoquée. - les bus entre autres - une réflexion s'impose pour la pose de panneaux de limitation de vitesse dans certaines parties du village.

D'une nouvelle association A.S.E.S. (Association Salhucienne pour l'environnement scolaire) qui informe de sa création et dont le but est de soutenir les actions des parents d'élèves élus, notamment en favorisant les échanges entre les adhérents et les acteurs de la vie de l'école. Cette association désire participer au projet de RPI.

D'une administrée demandant qu'un chemin soit rétabli et praticable par les riverains, permettant un accès

plus facile à sa parcelle. Ce dossier est confié au responsable de la commission environnement. Du Président du Comité des Fêtes lui adressant copie du courrier envoyé par lui à un conseiller lui

signifiant son exclusion du Comité.

A ce sujet, Jean-François Capo Canellas demande que la composition de toutes les commissions soit revue.

Par ailleurs, Il informe:

Que pour les travaux de la Rue de Bas, le Conseil doit l'autoriser à procéder à l'appel d'offre.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise le Maire à procéder aux appels d'offres nécessaires à la réalisation des travaux, à signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce projet et à régler les factures correspondantes.

Que la pelleteuse et le bulldozer qui effectuaient des travaux sur la chambre de dépôts ont été vandalisés. (carreaux cassés)

Que les travaux RD 351 devraient être terminés demain.

Que le Notaire chargé de la vente d'une maison prés de l'école nous interroge afin de savoir si nous faisons valoir notre droit de préemption.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de ne pas préempter sur ce bien.

Qu'il a reçu différents devis concernant la signalétique manquante dans le village et qu'il propose de retenir total de 3637,00€ pour un montant la Société OSM disant: Par ailleurs, un panneau directionnel « ZA Chemin du Gal » sera installé en bas du chemin du Gal pour dévier les camions par la RD 51 - RD 351 et l'avenue des Chênes de l'an 2000.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer le devis de la société OSM , à régler la facture correspondante et décide que cette dépense sera inscrite en section d'investissement

A ce sujet, Jean-François Capo Canellas demande que le mot RESIDENCE soit supprimé sur les panneaux annonçant les lotissements.

Enfin, Monsieur le Maire invite les membres du Conseil à participer aux cérémonies du 11 novembre.

7. Tour de table

Bernard Legois demande quand aura lieu la livraison des sacs poubelle par la CAR et désire savoir si le tas de terre accumulé sur le parking en allant au bac va être enlevé. Il lui est répondu que cette terre va servir de remblai Route de la Forêt.

Pierre Pasquis informe le Conseil que l'assemblée Générale de SLS aura lieu le 16 décembre et il invite les conseillers à y participer.

Michel Bourdeau fait part au Conseil :

- que le banquet des anciens a réuni 126 convives et que le prix de revient du repas s'est établi à 38€33 par personne.
- Que la collecte Emmaüs aura lieu le 10 décembre.

Yves Bazire signale qu'il a assisté le 18 octobre à un débat public concernant l'eau, (la gestion, les enjeux et les objectifs pour 2015 en vue de la directive européenne) afin d'aboutir à un bon état écologique et chimique des eaux et qu'il se rendra le 15 novembre à une réunion à l'Agglo concernant également l'eau.

Il demande au Maire quelle a été la réponse à la question posée aux Conseillers Municipaux de Hautot et St Pierre concernant le RPI. Monsieur le Maire répond que les 2 conseils ont dit OUI à l'unanimité au RPI éclaté devant aboutir à un RPI concentré.

Pascale Bertin trouve dommage que la question du RPI n'ait pas été à l'ordre du jour de ce conseil, et demande où en est l'ADSL pour Sahurs.

Elle informe que les réunions pour la rédaction du journal vont reprendre la semaine prochaine.



République Française Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE SAHURS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL En date du 6 décembre 2005

DATE DE LA CONVOCATION:

29.11.2005

CONSEILLERS EN EXERCICE:

15

DATE DE L'AFFICHAGE:

29.11.2005

CONSEILLERS PRESENTS:

14

CONSEILLER ABSENT REPRESENTE 1

L'an deux mil cinq, le 6 décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s'est réuni sous la présidence de M. Guy DA LAGE, Maire.

Etaient présents : Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU adjoints, Madame BERTIN, Messieurs BAZIRE, BEAUVAIS, BELLONET, LE COUSIN, HALLEY, LEGOIS, PASQUIS, SAILLY, SIMON,

Etait absent représenté : Monsieur PROUIN

Secrétaires de séance : Monsieur Jean-François CAPO CANELLAS - Madame BAZIRE

Ordre du jour

Délibération investissement matériel informatique Délibération gratification du personnel communal Délibération motion soutien à la libération d'Ingrid Bétancourt Décisions modificatives budgétaires 2005 Compte-rendu réunion commission scolaire Compte-rendu visite chambre de dépôts du 21 novembre Composition des commissions communales Questions diverses

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour deux délibérations concernant :

- L'augmentation des heures de travail d'un agent
- La rémunération des agents recenseurs

O. Approbation du procès verbal de la séance du 9 Novembre 2005

Suite à la lecture du procès verbal Didier LEGRAND demande que dans le paragraphe 5 - compte-rendu de la commission environnement soit ajouté : La commission du cadre de vie propose que le conseil s'oppose à ce projet.

Jean-Paul Beauvais:

- signale qu'il s'expliquera sur sa non participation au Comité des Fêtes lors de la révision des commissions à l'ordre du jour de ce conseil,
- remercie le Maire, Jean-François Capo Canellas et l'ensemble du conseil pour la prise de position en ce qui concerne le stockage de granulats, face au quartier de Saint-Maur.

En l'absence d'observations le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

1. Délibération rémunération agents recenseurs

Monsieur le Maire rappelle au conseil que du 19 janvier au 18 février 2006 aura lieu le recensement de la commune. Monsieur Jean Simon a été nommé coordonnateur du recensement et deux personnes se sont proposées pour effectuer cette enquête.

Il informe que la commune recevra une dotation forfaltaire de 2293€ et propose au conseil de consacrer cette somme à la rémunération des agents recenseurs et du coordonnateur communal.

Le conseil donne son accord pour affecter la somme de 2293 € aux frais occasionnés par le recensement.

2. Délibération augmentation temps de travail d'un agent des services techniques

Suite à la demande d'une institutrice et à l'approbation de la commission scolaire, il y a lieu de procéder à la réorganisation du personnel ATSEM. Monsieur le Maire propose d'attribuer 4 heures hebdomadaires en plus à un agent des services techniques et ce à compter du 1er janvier 2006.

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve la proposition de monsieur le Maire et décide que cette dépense sera inscrite au chapitre 12 du budget.

3. Délibération investissement matériel informatique

Suite au don pour l'école d'unités centrales et de claviers informatiques fait par une société, il y a lieu d'acheter des écrans et des imprimantes pour compléter ces ordinateurs. La société Conseil Computer a établi un devis de 1824.27€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à l'acquisition du matériel nécessaire pour compléter ces ordinateurs et d'imputer cette dépense en section d'investissement.

4. Délibération gratification personnel communal

Monsieur le Maire propose au Conseil d'attribuer une gratification au personnel, sous forme d'IAT. Une enveloppe de 6700 € hors charges sociales pour l'ensemble des agents est proposée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, (14 voix pour, 1 abstention) décide d'attribuer une gratification au personnel communal pour l'année 2005

5. Délibération motion soutien à la libération d'Ingrid Bétancourt

Jean-François Capo Canellas expose au Conseil que de nombreuses communes et personnalités tentent d'accentuer actuellement les actions en faveur de la libération d'Ingrid Bétancourt enlevée depuis février 2002. Il propose au Conseil une motion faisant part aux autorités colombiennes, européennes, nationales et régionales de notre soutien aux actions visant à libérer Ingrid Bétancourt et la nommant symboliquement Citoyenne d'honneur de Sahurs.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de soutenir cette action en faveur d'Ingrid Bétancourt.

6. Décision modificative budgétaire 2005 (section d'investissement)

Jean-François Capo Canellas remet à chaque membre du Conseil un tableau du suivi du budget au 31 novembre. Il explique que suite à des dépenses imprévues (frais de publicité d'appels d'offre) il y a lieu de procéder à un virement de crédit entre les chapitres 20 et 21.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux écritures suivantes en section d'investissement dépenses Chapitre 20 : +3000€ chapitre 21 :-3000 €

7. Compte rendu commission scolaire

Didier Legrand remet à chaque membre du Conseil un compte rendu de la commission des affaires scolaires qui s'est réunie le 25 novembre dernier.

La commission propose que le crédit accordé pour les fournitures scolaires soit de 50€/enfant et que la subvention pour la coopérative scolaire reste à 3500€.

De plus, deux classes pourraient partir en stage découverte en mai et juin 2006. La participation financière de la commune serait de l'ordre de 3400€ (25% de la dépense)

Les effectifs à la cantine et à la garderie sont toujours en hausse et divers travaux et achats sont évoqués pour l'école.

Le conseil prend acte de ces informations et donne son accord pour les dépenses envisagées.

8. Compte rendu visite chambre de dépôts du 21 novembre

Cette visite des chambres de dépôt a eu lieu le 21 novembre en présence de la moitié des membres du Conseil qui ont exprimé leur satisfaction pour le travail réalisé par le PAR. Des photos font le tour de table, attestant de l'évolution des travaux et des réalisations.

9. Composition des commissions communales

Suite à la précédente réunion du Conseil, toutes les commissions sont réorganisées, car des personnes sont parties et d'autres, vu leurs obligations professionnelles, sont dans l'impossibilité d'assister aux réunions auxquelles elles sont convoquées. Des courriers seront adressés aux personnes n'ayant pas assisté en 2005 aux commissions auxquelles elles étaient inscrites.

Le conseil prend acte de ces informations.

10. Questions diverses

Monsieur le Maire fait part :

- Que le 3 décembre, un commerce ambulant de pizza était sur la place pour la 1^{ère} fois et qu'il a versé pour le téléthon 1 € par pizza vendue.
- Que des essais de sirènes PPI auront lieu demain mercredi à 12h15
 A ce sujet, Yves Bazire demande qu'une sirène soit installée dans la commune.
- D'un courrier reçu de l'A.P.S.R.O. (Association pour la Permanence des Soins de Rouen Ouest) annonçant la création d'une maison médicale de garde à Déville-les-Rouen pour répondre aux urgences de médecine de ville tous les soirs, les samedis, les dimanches selon des horaires définis. Afin d'assurer les frais (eau, électricité, chauffage) une participation annuelle de 26€ sera demandé à la commune. Le conseil, après en avoir délibéré, approuve cette initiative et décide de régler la participation de 26€ qui sera réclamée à la Commune.
- Que durant les vacances de Noël il va faire changer les robinets du groupe scolaire car il y a toujours des fuites. Le coût de ces travaux est de 955€ HT.
- Que tous les tarifs vont augmenter de 2% en moyenne en 2006. Didier Legrand remet à chaque membre du Conseil un état détaillé.
 Le conseil, après en avoir délibéré, approuve l'augmentation des tarifs à compter du 1er janvier 2006.

11. Tour de table

Didier Legrand informe:

- qu'il va assister le 14 décembre à l'Agglo à une réunion au sujet des transports. Monsieur le Maire souhaiterait qu'un bilan de fréquentation des transports soit effectué par la CAR comme prévu il y a un an.
- qu'il ne pourra assister à une réunion le même jour au PNR Jean-Paul Beauvais se propose d'y aller.

Pascale Bertin fait part:

- qu'elle a assisté à l'Agglo à une réunion concernant les PLU.
- que l'Agglo propose aux communes des études de bruit (voisinage, bruits routiers). Il est proposé d'étudier une intervention possible de l'Agglo dans le cadre des nuisances acoustiques des projets d'installations portuaires.
- qu'un nouveau photocopieur a été loué en remplacement de celui de la Mairie, dont le contrat arrive à échéance.

Yves Bazire rappelle qu'une pédicure-podologue propose ses services dans le village, au cabinet des infirmières, les lundi et mardi matin.

Michel Bourdeau fait part:

- De la collecte Emmaus samedi 10 décembre : des voitures circuleront dans le village
- De la distribution des colis des anciens le 21 décembre par les membres du CCAS
- Du goûter de Noël des personnes âgées le 23 décembre.

Jacky Le Cousin invite le Conseil à l'arbre de Noël des enfants le samedi 17 décembre à 15 heures.

Didier Sailly demande où en est l'enquête de la Lyonnaise des Eaux concernant l'assainissement individuel des maisons non raccordées au réseau collectif. Monsieur le Maire lui répond que l'enquête touche à sa fin (Il en reste environ 8 à voir).

Jean-Paul Beauvais interroge Monsieur le Maire sur la suite qu'il compte donner à la proposition du Port de Rouen, lors de la réunion du premier décembre, de participer à des réunions de travail sur la préparation du projet de stockage de granulats. Après discussion, il est décidé de répondre à la direction du Port qu'à ce stade du projet toute participation est exclue compte tenu de toutes les nuisances d'une telle installation.

Jean Simon:

- questionne le Conseil au sujet de la pancarte « Parisstil » mise rue du Haut Monsieur le Maire répond que les bureaux de l'ancienne société AMB sont loués à une nouvelle société d'imprimerie.
- signale le mauvais état de la chaussée du Roy. (de l'enrobé va être mis dès que la pluie aura cessé)

Bernard Legois demande s'il ne serait pas possible de mettre de l'éclairage public jusqu'au bac, car cela a été évoqué en réunion du SIER. Monsieur le Maire répond qu'il peut faire chiffrer le projet, tout en précisant que 60% de la dépense seraient à la charge de la commune.

Jean-François Capo Canellas rend compte du bilan du téléthon qui a permis de rassembler autour de 8 000 € sur les trois communes (bilan financier en cours). Il a constaté que beaucoup de jeunes s'étaient investis cette année pour cette cause, il remercie tous les bénévoles habituels et souligne le soutien technique du comité des fêtes.

Les prochaines réunion du conseil municipal sont fixées les mardis : 10 janvier, 7 février, 21 mars, 11 avril, 2 mai et 6 juin.

M le Maire,
et l'ensemble du Conseil Municipal,
lous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'Année
et vous invitent à la cérémonie des vœux
qui aura lieu le
Samedi 7 janvier à 11h.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Marion TORCHON Léonor AUSSAGE le 9 octobre 2005 le 28 octobre 2005

MARIAGES

Dominique CROUIN et Marie LECAT Eric MASSE et Isabelle MORISSE le 30 septembre 2005 le 26 novembre 2005

DÉCÈS

Jean LEFEBVRE

le 28 novembre 2005

RAPPEL

Aux nouveaux habitants et à d'autres qui ne l'auraient pas encore fait, nous vous invitons passer à la mairie avec votre livret de famille afin de procéder à votre recensement dans notre commune et à votre inscription sur les listes électorales avant le 31-12-2005 *.

Nous vous rappelons que l'inscription des jeunes de 16 ans est obligatoire à la mairie dans le mois de l'anniversaire; c'est une démarche qui permet :

- ⇒ de vous inscrire aux examens et concours (brevet, bac, permis ...)
- ⇒ d'assister à la journée "citoyenne"
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales. Il est toutefois nécessaire de vérifier cet enregistrement auprès de la mairie.

Nous vous demandons également de déclarer à la mairie les naissances qui se font hors mariage; en effet seules les autres nous sont systématiquement transmises.

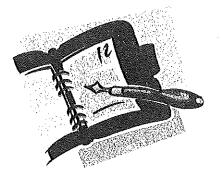
La mairie est ouverte de 14 à 19 heures les lundi, mercredi et vendredi.

* Elle sera exceptionnellement ouverte de 10 h 00 à 12 h 00 le samedi 31 décembre 2005.

AVIS

A la demande des services municipaux, des postes, de la gendarmerie, des pompiers et des services sanitaires (ambulance, infirmières, médecins et SAMU) ainsi que des nombreux livreurs et prestataires de services, il est très important qu'en plus du numéro de votre domicile apparaissent vos nom et prénom sur le lieu de votre demeure; il est également nécessaire que votre boite aux lettres soit suffisamment grande et surtout en bon état pour que votre courrier et autres avis ne soient pas détériorés.

DATES À RETENIR 2006



Pour les communes de HAUTOT SUR SEINE, QUEVILLON, SAHURS, SAINT-PIERRE-DE MANNEVILLE

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
JANVIER			
Vendredi 20	Coinchée	Comité des fêtes	SAHURS
Dimanche 29	Loto	Association sportive et culturelle (ASC)	QUEVILLON
FEVRIER		A CAT A CATA STATE OF THE STA	
Dimanche 5	Manifestation	Anciens combattants	SAHURS
Samedi 4 ou dimanche 5	Soirée dansante	Comité des fêtes	HAUTOT
dimanche 5	Loto	Foyer rural	St PIERRE
Vendredi 10	Coinchée	Association sportive et culturelle (ASC)	QUEVILLON
MARS			THE STATE OF THE S
Dimanche 5	Loto	Comité des fêtes	HAUTOT
Samedi 18	Carnaval dans les rues	Ecole	SAHURS
Samedi 18	Concours de pétanque	SLS	SAHURS
Samedi 18	Repas dansant	ADMR	SAHURS
Samedi 25	Repas dansant	Comité des fêtes	SAHURS
AVRIL			
Vendredi 7	Coinchée	SLS	SAHURS
Samedi 8 dimanche 9	Fête des plantes	Comité des fêtes	НАЦТОТ
?	Concours de pétanque	Foyer rural	St PIERRE

RETENEZ CES DATES ET ALLEZ-Y!!!

TARIFS MUNICIPAUX 2005

CANTINE	Repas enfant : 2,86 € Repas enfant avec réduction* de 25% : 2,14 € Repas enfant avec réduction* de 50% : 1,43 € Repas enfant avec réduction* de 75% : 0,71 € Repas adulte : 4,20 €
GARDERIE ler chiffre :tarif normal, chiffre entre parenthèses : tarif réduit -25 %*	Matin ou soir → 18h : $2,45 \in (1,84 \in)$ Soir → 18h30 : $3,30 \in (2,48 \in)$ Mercredi la matinée : $4,80 \in (3,60 \in)$ Mercredi → 18h30: $5,70 \in (4,28 \in)$ Mercredi journée → 18h : $7,80 \in (5,85 \in)$ Mercredi journée → 18h30 : $8,80 \in (6,60 \in)$
CENTRE DE LOISIRS ler chiffre : tarif normal, chiffre entre parenthèse :tarif réduit -25 %*	Journée salhuciens : 11,45€ (8,60€) Par jour semaine complète salhuciens: 10,40€ (7,80€) Journée horsains : 13,60€ Par jour semaine complète horsains : 12,60€
*les tarifs réduits sont applicables à toute d'aide fixé par le CCAS (Centre Communa Renseignements auprès du secrétariat d CONCESSIONS CIMETIÈRE TOMBES ET COLUMBARIUM	s les familles dont le quotient familial est inférieur au seuil d'Action Sociale), soit 550 € par personne et par mois. e mairie pour toute demande d'aide Concessions tombes 30 ans : 135€ 50 ans : 260€ Concessions columbarium salhuciens 30 ans : 135€ 50 ans : 260€
	Concessions columbarium horsains 30 ans: 470 €
PERMIS DE CHASSE LOCATION SALLE POLYVALENTE	par an: 37 € Petit foyer vin d'honneur: 82 € Petit foyer 1 journée: 160 € Petit foyer week-end: 190 € Salle + petit foyer vin d'honneur: 140 € Salle + petit foyer 1 journée: 290 € Salle + petit foyer week-end: 390 €
PUBLICITÉ Sahurs Le Journal	1/8 de page : 70 € 1/4 de page :100 € 1/2 page : 170 €
DROIT DE PLACE SUR LE PARKING COMMUNAL	par jour : 25 €

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2006

Toute la population vivant à SAHURS sera recensée à compter du 19 janvier 2006



Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme SAHURS, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile-. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100% de leur population aura été prise en compte.

SAHURS fait partie du groupe de communes recensées en 2006.

A partir du 19 janvier 2006, vous allez donc recevoir la visite d'agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figure sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceuxci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 02. 35. 32. 46. 03.

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site insee.fr à partir de janvier 2007.

DES CHAMBRES A LA FORÊT

Dans le dernier Journal il y avait en ajout un avis faisant état de travaux sur la route de

la forêt (RD 351). Durant plus d'un mois les services du conseil du département ont aménagé les bascôtés qui n'étaient alors que de profonds fossés souvent cause d'accidents du fait de l'étroitesse de la route. Lors d'un croisement de deux véhicules il arrivait quelques fois que nous soyons obligés de rouler sur la petite bande de terre en dénivellation par rapport à la route. Et le coup de volant pour revenir sur la route était parfois risqué. Malheureusement des accidents ont eu lieu dont un fatal. Il y a plusieurs années notre commune a demandé sa réfection. La route a bien été refaite mais en accentuant encore le dénivelé entre la chaussée et le terre-plein et vu la qualité du revêtement, la vitesse des véhicules a augmenté comme l'atteste l'enquête menée sur une semaine en mars dernier:

Au parc animalier les 16 638 véhicules qui y sont passés, ont été contrôlés. 10 470 soit 62,9% sont passés à plus de 60 km/h (limitation à 50) dont 3 584 soit 21,5% à plus de 90 km/h.

A 1 km du parc vers Canteleu et à 1 km vers Sahurs 36,3 % des véhicules roulaient à plus de 90 km/h.

Les 4 enregistreurs automatiques qui sont restés une semaine sur place n'ont pas pu donner la vitesse exacte de 1,87% des véhicules qui dépassait les 130 km/h

De nouveaux panneaux limitant la vitesse ont été posés, des contrôles de vitesse seront faits, gare à nos points et attention aux amendes.

Les travaux qui ont été réalisés ont pour but de combler en partie les fossés ce qui permet d'élargir la route sans élargir la bande roulante, d'éviter la dénivellation entre la route et son bas-côté et aussi de combler les fossés parfois si profonds et si dangereux. Un bilan sera fait au printemps pour mesurer les points à retravailler.

Le matériel utilisé pour effectuer ce remblaiement est du sable coquillé provenant des chambres de dépôts du dragage de la Seine. Ces chambres situées en bord de Seine à Sahurs dont l'activité a été arrêtée il y a deux ans sont destinées à retourner à l'agriculture. Malheureusement les derniers apports ont été ce sable incompatible avec la culture. Que faire de ces 30 000 m³ de sable? Vous savez donc maintenant la provenance de ce sable route de la forêt et qui a libéré les futurs champs de culture.

Les chambres de dépôts sont une verrue de 40 ha sur 6 m de haut. Le port autonome de Rouen (PAR) qui en est toujours propriétaire, doit les restituer à la commune après y avoir fait les aménagements requis. Le PAR travaille donc en collaboration étroite avec la commune pour aménager au mieux cette superficie. La hauteur est revenue à ce que la commission préfectorale préconise. Les digues ont été arasées en pente douce sur les 3/4 puis semées pour que l'agriculteur puisse y faire du foin l'an prochain. Les écoulements ont été comblés par de gros cailloux puis recouverts de terre pour permettre la culture. Le petit marais naturel est préservé dans son état avec sa roselière ce qui permet la nidification de certaines espèces d'oiseaux. La chasse y est strictement interdite ainsi que sur l'ensemble du site, attention aux contrevenants. Les travaux continuent : la digue côté Seine va être arasée et le PAR doit y faire des plantations, les 500 arbres qui entourent les chambres doivent être abattus et une plantation d'espèces régionales y sera effectuée, 5 000 m³ de sable coquillé doivent être encore évacués... Il y en a pour, au moins, un ou deux ans de travaux avant que la restitution ne soit faite à Sahurs. Outre ce retour à l'agriculture, nous avons l'intention de l'ouvrir au promeneurs et le chemin y est déjà tracé.

Rendez-vous est pris en 2007.

AGENDA: Accueil-Ados 11/16 ans

L'équipe d'animation se prépare dès maintenant à ouvrir les portes de l'Accueil-Ados lors des petites et grandes vacances de l'année 2006.

L'Accueil-Ados fonctionne selon les modalités suivantes :

Lieu	Salle	Polyvalente
Horaires	Du lundi au vendredi de 10 H à 18	
Tarifs	SALHUCIENS	HORSAINS
Inscription semaine complète	10 € / jour	12 € / jour
Inscription à la journée	11 € / jour	13 € / jour

Pour cette année encore, les animateurs réservent de nombreuses surprises aux jeunes qui seront accueillis. Dans une ambiance décontractée, de multiples activités sportives, manuelles, des mini-camps et des sorties seront organisés.

On vous attend!

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

auprès de François au 06.15.57.19.79 ou au secrétariat municipal Le lundi, mercredì et vendredi de 14h à 19h.

La Gardo fête Noël!







Les enfants attendaient avec impatience, le mercredi 14 décembre, date à laquelle ils fêteraient Noël à la garderie. Un programme festif a été proposé aux participants avec une matinée dans les gigantesques bulles gonflables et labyrinthes du parc Woupi. Après avoir grimpé, sauté et déambulé dans les jeux, nous sommes allés déjeuner au Casino de grand-quevilly.

Suite à un bon repas, le groupe est rentré à Sahurs ou un dessin animé sur grand écran à été projeté. Occasion pour les plus petits de faire une sieste bercée par la musique de Stuart Little.

C'est vers 16h30 que le Père Noël malgré un emploi du temps chargé, est venu rendre une visite aux enfants pour leur offrir un cadeau! Ce fut un moment magique pour les plus petits émerveillés par la présence du monsieur à la grande barbe blanche et au manteau rouge.

Enfin, enfants, parents et animateurs ont clôturé la journée autour d'un goûter et ont dansé tous ensemble sur les rythmes de la musique!

Un grand merci aux parents qui nous ont accompagnés tout au long de cette très belle journée!

REPAS DES ANCIENS

Le dimanche 2 octobre dernier, les "anciens" de la commune se sont retrouvés autour du traditionnel repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale.

Le maire Guy DA LAGE entouré du Conseil Municipal et de Dominique RANDON, conseiller général, a accueilli, comme il se doit, les 126 participants, souhaitant particulièrement la bienvenue aux nouveaux "jeunes anciens"... et invitant l'ensemble des convives à trinquer au plaisir de ces retrouvailles.

Le repas, comme toujours bien préparé et servi par Le Rouennais, pouvait alors commencer.

L'animation musicale, discrète mais efficace, était assurée par Yohann, toujours fidèle au poste.

Le "jeu du carrosse", succès du banquet de l'an dernier, fut plébiscité et une nouvelle équipe de fringants chevaux, cocher, roues, roi et reine prenait place au centre de la salle dans un joyeux désordre...





Il restait aux spectateurs encore un peu d'énergie pour transformer la salle en piste de danse jusqu'à une heure avancée de l'après-midi.

Un grand merci comme toujours à l'ensemble des organisateurs, professionnels et bénévoles, qui ont contribué à la réussite de cette journée.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La dernière collecte hebdomadaire des déchets verts est intervenue le 6 décembre passé.

Des collectes mensuelles auront lieu :



mardi 10 janvier et mardi 14 février 2006.

La collecte sera de nouveau hebdomadaire le mardi 14 mars 2006.

Entre ces dates, si vous avez à évacuer des déchets verts, vous devrez les porter dans une déchetterie. (cf. page Infos Utiles)

Pour tout renseignement N° Vert 0 800 021 021 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, appel gratuit

... et autres déchets

La commune de Sahurs, comme les 36 autres de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise, a reçu le bilan annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets.

Durant l'année 2004, c'est en tout 227 800 tonnes de déchets qui ont été collectés par l'Agglo, 578 kg par personne en moyenne pour un coût total de 37 800 275 €, soit à peu près 95€ par habitant et par an.

Pour nos trois communes de St Pierre de Manneville, Hautot sur Seine et Sahurs cela représente environ 1 350 tonnes de déchets pour un coût de 224 000 €.

Des chiffres qui laissent songeurs

Il est vrai que nous ne représentons que 0,6 % de la population de l'Agglo.

Autres chiffres quant à la qualité de nos déchets sur les 3 communes, nous sommes mauvais, très mauvais, les plus mauvais de l'Agglo! Il y a 3 ans nous étions parmi les meilleurs.

En effet nous sommes classés derniers, 27,6 % de nos poubelles contiennent des contaminants, c'est à dire soit des erreurs de tri pour 9,7 % et surtout 17,9 % de souillures qui peuvent entraîner le rejet non seulement des sacs mais aussi parfois d'une bennes entière.

Une campagne de sensibilisation sera faite dans quelques semaines. En attendant soyez vigilant. Triez bien si vous avez un doute mettez le déchet dans le sac noir. Seul le verre des bouteilles peut être mis dans les conteneurs mis à votre disposition dans le village. Pour Noël les papiers cadeau ne sont pas recyclables. . . Des plaquettes explicatives sont à votre disposition à la mairie.

SOYONS CITOYENS: PRÉSERVONS NOTRE TERRE POUR NOS ENFANTS

TRI DES DÉCHETS

Le service de l'AGGLO tient à communiquer sur le ramassage des ordures ménagères. Les horaires de ramassage sont à Sahurs :

Pour les sacs noirs des ordures brûlées au centre Vesta, le jeudi,

• Pour les sacs bleus des déchets recyclables le jeudi, il est plus prudent de sortir ces sacs dès le mercredi soir.

Durant ces derniers temps quelques incidents ont eu lieus lors du ramassage des sacs bleus des déchets recyclables. En effet certains sacs ont été refusés car les éboueurs, ont l'ordre de ne pas ramasser des sacs contenant des produits non recyclables. Avec le temps nous avons oublié la liste des produits recyclables. Nous nous devons de vous en informer et d'essayer de corriger ce type d'erreur.

Les principales causes du non ramassage des sacs bleus sont la présence de :

Polyester: en barquette, en vrac (anti-choc), moulé ...

- * De papier froissé ou souillé de type Kleenex, papiers alimentaires, toutes les enveloppes (à cause de la colle)...
- * De sacs plastiques comme les sacs de supermarché, les films plastiques alimentaires ...

* De bouteilles d'huile ou d'autres récipients ayant contenu des matériaux gras.

Nous avons essayé de faire une liste qui malheureusement ne sera pas exhaustive.

Recyclable (sac bleu)	Non recyclable (sac noir)
PAP	IER
Revues, journaux, prospectus, feuilles, embal- lage carton sec, bidons de lessive, briques de li- quide	Feuilles et papiers froissé, souillés ou mouillés, les enveloppes, boîte ayant du métal ou du plas- tique
PLAST	TIQUE
Bouteilles, flacons, récipients de produits d'entretient (tous vides),	Tous récipients ayant contenu du gras (huile, beurre, crème, ketchup) sacs de supermarché films, polyester, polystyrène, pots de yaourt
MET	AUX
Tous les boîtes de conserve propre sans avoir été lavées, les barquettes alu, les aérosols, les canettes alu	Les récipients en métal contenant des produits gras, les objets volumineux sont ramassés avec les encombrants
VE	RRE
Dans les conteneurs tous les verres (bouteilles sans bouchon) sauf :	Verres à boire, vitres, miroirs, cristal, ampoules, pyrex
AUT	RES
RIEN	Bois (boîtes de fromage), tissus
Dans le doute mettez le	s déchets dans le sac noir
Les déchets verts (végétaux) sont ramassés d	lans des sacs spécifiques tous les mardis, les pil armacien, l'huile de vidange chez le garagiste



TOUTES ASSURANCES

Particuliers - Commerces - Entreprises

HABITATIONS AUTOMOBILES RISQUES DIVERS RETRAITE PRÉVOYANCE SANTÉ PLACEMENTS

Fabrice BERTIN

Agent Général d'Assurances



22, AVENUE DU PRÉSIDENT ALLENDÉ - 76380 CANTELEU

Tél: 02 32 83 17 35

Fax: 02 32 83 04 53



GARDES CORPS MÉTALLIQUES : ACIER/INOX/ALUMINIUM MENUISERIE MÉTALLIQUE : MANNESMAN FORSTER BARRIÈRES • AUTOMATISATION FER FORGÉ

20, chemin du Gal • 76113 SAHURS • Tél. 02 35 32 46 64 • Fax 02 35 32 43 63

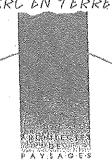


ANTIQUITES - BROCANTE EBENISTERIE D'ART



76113 HAUTOT-SUR-SEINE Tél. 02 35 32 41 25 Portable: 06 14 01 20 88

ARC EN TERRE



9, rue de Seine 76113 Sahurs tél.: 02 35 32 82 27 Le dossier :

Citoyenne anomeur de SAHURS

Photos 12 / Jean-Marie Périer.

Les communes, premier niveau de démocratie, ont un rôle d'exemplarité et d'alerte de leurs concitoyens.

Le 6 décembre dernier notre Conseil a pris, à l'instar de 1 400 autres collectivités françaises, une délibération en faveur de la libération d'Ingrid Bétancourt et la symboliquement faite citoyenne d'honneur de SAHURS.

Ingrid Bétancourt a été enlevée le 23 février 2002, voici bientôt 4 ans...

L'enlèvement est pratique courante en Colombie. L'assassinat tout autant. Aujourd'hui Ingrid serait peut-être morte si son combat n'était pas connu au-delà des frontières de son pays.

Que l'on croit qu'Ingrid Betancourt soit la femme providentielle dont la Colombie a besoin ou pas est sans importance. Cette femme courageuse, déterminée, qui a tout sacrifié pour son pays, mérite, comme des milliers d'autres otages, de ne pas sombrer dans l'oubli médiatique qui la condamne très certainement. Il faut faire parler d'elle, c'est sa meilleure chance de survie. La motion de soutien à Ingrid Betancourt adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal de SAHURS poursuit cet objectif.

Le peuple colombien a reconnu en Ingrid Betancourt une battante, une femme intègre et attachée, comme lui, à des valeurs profondes de liberté, de démocratie, de paix. Il lui a donné sa confiance : élue députée, puis la sénatrice la mieux élue de Colombie en 1998.

Peut-être parce qu'elle a vécu et étudié en France, pays des droits de l'homme, Ingrid Betancourt est intimement convaincue qu'elle peut (et qu'elle doit) briser le système de corruption et de violence qui paralyse la Colombie.

Nous souhaitons que ce dossier vous transforme vous aussi en militants acharnés pour la libération d'Ingrid Betancourt. D'autres otages ont bénéficié d'un soutien populaire important. N'oublions pas cette franco-colombienne qui depuis trop longtemps est privée de sa liberté parce qu'elle se battait pour la liberté de son peuple.

Motion de soutien à Ingrid BETANCOURT et à son combat en faveur d'un Etat de Droit en Colombie

Compte tenu du combat que mène Ingrid Betancourt en faveur de l'instauration d'une vraie démocratie en Colombie :

Soutenant son action en faveur de la justice sociale, de la lutte contre la corruption et pour la défense des plus pauvres ;

Considérant que son enlèvement le 23 février 2002 est une entrave au débat démocratique en Colombie ;

Qu'à travers elle, nous souhaitons créer un élan de solidarité avec 3.000 autres personnes enlevées dans le pays ;

Considérant que son combat contre les narcotrafiquants est aussi le nôtre :

Le Conseil Municipal de SAHURS décide à l'unanimité :

- de soutenir l'action d'Ingrid Betancourt et de la faire connaître à ses concitoyens en y consacrant une information dans le bulletin municipal.
- de la faire citoyenne d'honneur de la commune en regard du combat difficile qu'elle mène au péril de sa vie et de celle de ses proches en faveur du peuple colombien.
- De porter cette information à la connaissance de :
- Monsieur L'Ambassadeur de Colombie, 22 rue de l'Elysée 75008 PARIS
- Monsieur Jacques CHIRAC, Président de la République,
- Monsieur Dominique de VILLEPIN, Premier Ministre,
- Monsieur José Manuel DURAD BARROSO, Président de la Commissions européenne, Rue Archimède, 73 à 1000 Bruxelles;
- Monsieur Josep BORREL FONTENELLES, Président du Parlement européen, Rue Wiertz à 1047 BRUXELLES.
- Monsieur Alain LE VERN, Président du Conseil Régional de la Haute-Normandie
- Monsieur Didier MARIE, Président du Conseil Général de Seine-Maritime
- Monsieur Marc MASSION, Sénateur de La Seine-Maritime
- Monsieur Laurent FABIUS, Député de La Seine-Maritime

Afin que, dans leurs responsabilités respectives, ils puissent œuvrer en faveur de la libération d'Ingrid Betancourt.

Qui est Ingrid Bétancourt?



Après des études de Sciences Politiques à Paris, Ingrid épouse un diplomate français. Le père de la jeune femme est ambassadeur de Colombie à l'UNESCO. Sa mère est députée et conseillère du futur candidat à la présidence : Luis Carlos Galan, homme politique qui prône l'extradition des narcotrafiquants et qui sera assassiné en 1990. Très affectée par cet événement, Ingrid comprend que son cœur est toujours

resté en Colombie. Elle décide alors de rentrer à Bogota avec ses enfants. Elle n'a que 29 ans lorsqu'elle est engagée au ministère des Finances et qu'elle y découvre la toile de fond d'une gigantesque corruption. Le chemin à suivre est clair : s'infiltrer dans le milieu politique pour mieux dévoiler aux Colombiens les causes profondes de la guerre civile et de la pauvreté. Elle se présente aux élections législatives et c'est le succès immédiat car sa foi en l'avenir et son intégrité séduisent des milliers d'électeurs. Candidate à la Chambre des Députés en 1994, elle mène sa campagne contre la corruption jusque dans les rues les plus malfamées de la capitale et défraie les médias avec un score exceptionnel. Au parlement comme à la télévision, la jeune député dénonce sans détours les dirigeants compromis avec la mafia. « Le montant de la corruption, déclare-t-elle, atteint 18 milliards de francs... l'équivalent de deux fois le budget social, éducation, santé et logement, prévu pour l'an 2000. »

Mais Ingrid va plus loin, plus haut. Ses investigations la conduisent jusqu'au président de la République, Ernesto Samper. Preuves à l'appui, elle prétend qu'il a financé sa campagne électorale grâce aux narcotrafiquants. Et lorsqu'elle découvre par la suite que la corruption s'est infiltrée au cœur même du procès de Samper, elle entame une grève de la faim dans les couloirs du Parlement provoquant immanquablement une immense prise de conscience au sein de l'opinion publique. C'est l'époque où elle fonde un nouveau parti au nom révélateur, Oxígeno Verde. Car tel est l'incroyable défi de cette jeune femme qui porte désormais l'espoir de tout un peuple : assainir l'un des pays les plus corrompus d'Amérique latine. En 1998, à l'âge de 37 ans, Ingrid devient le sénateur le mieux élu de Colombie mais en même temps le plus exposé. Car malgré la protection de ses gardes du corps qui lui ont permis d'échapper à deux attentats, Ingrid sait qu'elle peut succomber à chaque instant aux balles d'un "sicarios". Mais prête à donner sa vie pour l'avenir de son pays, elle défie la peur et poursuit son combat « la rage au cœur ». « Je crois trop en ce que je fais pour que même le risque de la mort puisse m'arrêter écrit-elle. Je porte sur mes épaules l'espoir de beaucoup de Colombiens, trop de Colombiens ». Une responsabilité qui l'a poussé à faire « les choix les plus douloureux » dont celui de se séparer régulièrement de ses enfants...

Elle est convaincue que la seule façon de changer le système est de se faire élire à la présidence en mai 2002. Elle démissionne donc de son poste de sénateur fin 2001. Le 23 février 2002, tout au début de la campagne électorale, Ingrid et sa directrice de campagne, Clara Rojas, sont enlevées par les FARC.

Qui sont les FARC?

Les FARC sont dirigées par un secrétariat, mené par le septuagénaire Manuel Marulanda Vélez (Pedro Antonio Marín), alias *Tirofijo*, et six autres membres, dont le commandant militaire Jorge Briceño, alias *Mono Jojoy*. L'organisation est constituée autour de lignes militaires qui incluent plusieurs fronts urbains. Les FARC sont constituées de 12 000 à 18 000 membres et contrôlent environ 35 à 40 % du territoire colombien, majoritairement dans les jungle du sud-est et dans les plaines au pied de la Cordillère des Andes.

Les FARC se définissent comme un groupe politico militaire marxiste-léniniste d'inspiration bolivarienne. Ils déclarent représenter les pauvres du monde rural contre les classes riches de la Colombie et s'opposent à l'influence américaine en Colombie, à la privatisation de l'exploitation des ressources naturelles, au multinationales et aux groupes paramilitaires d'extrême droite. Ils se financent à l'aide d'une multitude d'activités incluant la prise d'otages (1 600 estimés), l'extorsion, le détournement et la participation directe ou indirecte au marché de la drogue. On estime que 20 à 30 % des combattants des FARC ont moins de 18 ans.

Selon un rapport du département national de planification colombien, près de 27 000 assassinats, 2 700 enlèvements et 862 attentats ont été commis en moyenne chaque année en Colombie entre 1996 et 2002 ; 60 % de ces actes sont attribués aux mouvements de guérilla.

Les FARC utilisent des moyens comme les voitures piégées, les explosions de bonbonnes de gaz, les meurtres, les enlèvements, l'extorsion, le détournement autant que les actions militaires de guerilla contre le gouvernement colombien, les militaires, les cibles économiques et tout ce qu'elles considèrent comme une menace à leur mouvement. Les attaques à la bombone de gaz du 16 et 18 avril 2005 de la ville de Toribió causèrent le déplacement de plus de deux mille habitants.

Les FARC sont soupçonnées de liens avec les trafiquants de drogue, principalement via l'aide logistique et la protection armée. Les FARC se sont énormément impliquées dans ce commerce, en contrôlant les fermes, la production et l'exportation de cocaïne dans ses zones d'influence.

Les FARC sont reconnus comme organisation terroriste par l'Union Européenne.

POUR EN SAVOIR PLUS

Son livre: « LA RAGE AU CŒUR »



Au début de l'année 2001, Ingrid Betancourt a écrit "La rage au coeur", le récit de son cheminement personnel. Voici la présentation qu'en faisait en 2001 (avant son enlèvement) son éditeur.

"Cette femme est une héroïne. Si elle réussit, elle aura changé le cours de l'histoire."

"Parmi les femmes qui, à travers le monde, luttent pour l'avenir de leurs enfants, elle est aujourd'hui l'une des plus menacées.

Alors qu'elle vivait dans l'insouciance et le confort, elle a pris conscience des ravages provoqués dans son pays par les cartels de la

drogue et la corruption des dirigeants.

Alors elle a tout quitté, et s'est engagée en politique. Ses paroles simples mais porteuses d'espoir sur l'honnêteté, le travail, le courage, ont convaincu. Elle a été élue députée, puis sénateur, avec des scores exceptionnels.

C'est dangereux, de dénoncer les malhonnêtetés des puissants en Colombie. Lors des municipales, en 2000, des centaines de candidats ont été enlevés et assassinés. Ingrid Betancourt sait qu'à chaque instant, elle peut mourir sous les balles d'un tueur à gages. Elle a déjà échappé à un attentat, elle a reçu, chez elle, la photo d'un corps d'enfant mutilé, accompagnée d'une lettre visant ses propres enfants.

Mais cette femme est une bouffée d'espoir pour son pays. Son engagement sans concession contre la corruption, sa force, sa foi en l'avenir, peuvent faire reculer le cynisme et la violence qui ont empoisonné son pays. Ingrid Betancourt est une héroïne. Si elle réussit, elle aura changé le cours de l'histoire ".

Depuis le 23 Mars 2002, Ingrid Bétancourt est faite prisonnière et ne peut plus s'exprimer.

Vous pouvez trouver « La rage au cœur » d'Ingrid Bétancourt à la bibliothèque Lucie Delarue-Mardrus de SAHURS

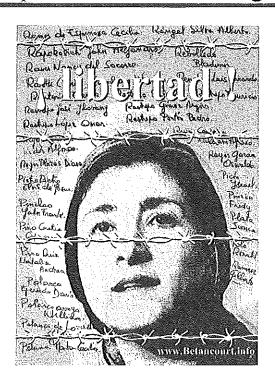
Les sites du WEB:

www.ingridbetancourt.com www.betancourt.info

Dernier élément

espoirs reposent désormais dans la nouvelle commission internationale qui négocie avec les Farc. Le 29 novembre 2005, le président colombien a annoncé qu'une commission internationale avait été formée, sans préciser les pays participants. La France a salué la décision d'Alvaro Uribe et a fait part de sa "disponibilité à accompagner" des négociations humanitaire".La d'un "accord en vue commission internationale est chargée de trouver un accord humanitaire qui permette de libérer les otages aux mains des Farc".

Les Farc exigent la libération de 500 de leurs hommes en échange de celle de 59 personnalités retenues en otage. Parmi ces otages figurent trois Américains et 55 militaires ou responsables politiques colombiens dont Ingrid Betancourt.



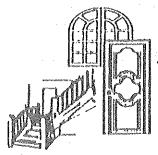
Toutes les photos de ce dossicr sont libres de droit.

Elles proviennent du Site: www.betancourt.info



VACANDARE s.a.r.I.

MENUISERIE BOIS & PVC - CHARPENTE POMPES FUNÈBRES PRIVÈE



ESCALIER AMÉNAGEMENTS DE COMBLES DOUBLE VITRAGE POMPES FUNÈBRES

INHUMATIONS - CRÉMATIONS MARRERIE - PLAQUES - FLEURS CONTRATS OBSÈQUES

76113 Saint-Pierre de Manneville

Tél.: 02 35 32 08 18

Fax: 02 35 34 23 67



68 Route du Havre 76000 ROUEN

Tél.: 02 35 15 94 84

DE NOMBREUX ANNONCEURS

NOUS FONT CONFIANCE ET FONT VIVRE

SAHURS LE JOURNAL

ILS MÉRITENT QUE NOUS LES SOUTENIONS

RAVAUX PUBLIC

(professionnels & particuliers)



Certification France ISO 9001-2000.

Chemin du Gal - B.P. nº 5 76113 SAHURS

3 02 35 34 96 84 Fax 02 35 34 97 01

Multi-Réseaux@wanadoo.fr

RENAULT CANTELEU

AGENCE DELIENS S.A.R.L.

Mécanique, carrosserie dépannage, remorquage Station Elf

avenue Buchholz 76380 CANTELEU 02 35 36 23 08

Circuit de Harting couvert VAL DE LA HAYE

Tél: 02.35.34.98.16

Horaire d'ouverture

Mardi et Jeudi :

17 h-22 h

Mercredi:

14 h-22 h 14 h-23 h

Vendredi et Samedi : Dimanche:

14 h-19 h

Fermé le Lundi

Location pour particuliers et groupe

CORDONNERIE DU CENTRE VILLE



Toutes réparations -Couture-Produits d'entretien spécial cuir-Cartes de visite - Clés minute -Tampons - Gravure & plaques autos-Vente de coupes et trophées

ARTISAN CONSEIL **2**: 02.35.36.60.37 6, Avenue Président Allende - 76380 CANTELEU Magasin ouvert de: 8h15 à 12h30 et de 14h30 à 19h Fermé le Lundi

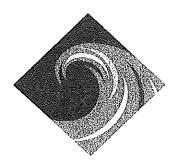


46, rue de Bas · 76113 Saint-Pierre-de-Manneville Tél. 02 35 32 07 28 · Fax 02 35 32 56 66

SIRET 311 900 732 00018 - CODE APE 011 D - CCP ROUEN 244-35 N

GRANDES MARÉES 2006

L'Association Nationale des Coureurs de Grèves (A.N.C.G.) attire notre attention sur les forts coefficients de marées du prochain trimestre.



	Coefficients
31 janvier	105
1 ^{er} février	107
2 février	102
2 mars	115
30 mars	115

Pour les personnes demeurant dans des zones à risques, il est souhaitable d'éviter les absences prolongées de son domicile et d'être particulièrement vigilant au moment des plus forts coefficients, y compris dans les 3 jours avant et les 3 jours après ces dates.

VACANCES SCOLAIRES

vacances scolaires

Noël

du samedi 17 décembre après la classe au mardi 3 janvier au matin

Hiver

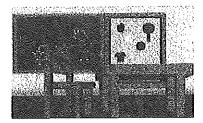
du samedi 11 février après la classe au lundi 27 février au matin

Printemps

du samedi 15 avril après la classe au mardi 2 mai au matin

Fin d'année

le mardi 4 juillet 2006



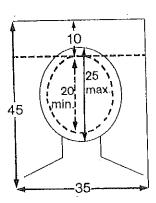
\$^^^^^^^^^^^^

INFORMATION PRÉFECTURE

QUALITÉ DE PHOTOS REQUISE POUR CARTES D'IDENTITÉ

Devant l'augmentation des retours de demande de carte nationale d'identité, en raison de photographies non conformes, nous vous rappelons les prescriptions de la Préfecture :

- 1. La photo doit être récente, en noir et blanc ou en couleur, dans des limites de qualité en terme de contraste et de luminosité. (pour des raisons techniques, Le Journal ne peut reproduire de façon parlante les exemples de photos. Vous pouvez les consulter en mairie). Les photos numériques ne sont pas acceptées.
- 2. Le fond de la photo doit être gris neutre unis. (blanc)
- 3. Le format de la photo doit être de 35 x 45 mm sans bords.
- 4. La hauteur de la tête, mesurée du bas du menton jusqu'au sommet de la tête, doit être entre 20 à 25 mm maximum, la racine des cheveux étant à 10 mm du bord supérieur.
- 5. La tête doit être dans l'axe de la photographie, nue et de face.



Norme AFNOR NFZ 12.010 - Mai 1990 Agréée par le ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire

Merci à nos annonceurs Ils nous aident à réaliser Le JOURNAL Aidez-les

En leur réservant votre clientèle

SÉCURITÉ DES PISCINES PRIVÉES

Les obligations des propriétaires

La sécurité des piscines a fait l'objet de la loi n° 2003-9 du 3 janvier 2003 et de décrets n° 2003-12389 et n° 2004-499.

Il apparaît maintenant obligatoire aux propriétaires de piscines d'équiper leurs bassins de plein air d'un dispositif de sécurité.

Ouelles piscines?

Dont concernées les piscines privées à usage individuel ou collectif de plein air dont le bassin est enterré ou semi enterré.

• depuis le 1^{er} janvier 2004, les piscines nouvellement construites doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité.

• depuis le 1^{er} mai 2004, les piscines des locations saisonnières sont soumises à cette obligation.

• le 1^{er} janvier 2006, toutes les piscines existantes devront être équipées.

Les dispositifs de sécurité

Les propriétaires de piscines ont le choix entre quatre dispositifs de sécurité normalisés (normes NF)

- 1. la barrière de protection
- 2. les couvertures de sécurité
- 3. le système d'alarme
- 4. les abris ou vérandas



Vous trouverez un guide d'information élaboré par le ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement

- sur le site www.logement.gouv.fr ou www.cohesionsociale.gouv.fr
- auprès de la préfecture à Rouen ou en sous-préfectures

et pour toutes informations techniques et professionnelles sur le site de l'AFNOR, 11 avenue Francis de Pressencé 93571 Saint Denis La Plaine Cedex : www.afnor.fr

S.L.S. SPORTS ET LOISIRS À SAHURS

LES ACTIVITES DE SLS : LE JUDO

Depuis la rentrée scolaire, les activités de SLS ont repris avec une assiduité qui est fortement appréciée par le Conseil d'Administration. Le rapport d'activité et le compte de résultats de l'année 2004-2005 seront présentés lors de l'assemblée générale du vendredi 16 décembre 2005. En termes d'activité, tous les records sont battus puisque 337 participations sont dénombrées cette année alors que ce nombre a tourné de 1997 à 1998 autour de 200 pour atteindre 250 en 2001-2002 puis 275, l'an dernier. Ceci n'est pas lié à une plus grande participation des mannevillais ou hautotais puisque depuis 15 ans les salhuciens représentent 75 à 80 % de la population. Il apparaît que cet accroissement est lié à deux activités croissantes sur lesquelles nous voudrions insister aujourd'hui, le judo, et dans le prochain bulletin, le tennis.

Pour terminer, avant d'arriver au judo, quelques mots sur le compte de résultats. Celuici a dépassé les 40 000 € avec un déficit qui est de l'ordre de 2 000 €. Le CA surveille toutes les activités tout au long de l'année puisqu'il s'est donné comme principe que les cotisations (hors licences) doivent couvrir 75 % au moins des salaires et charges. Pour 2004-2005, 80 % sont réalisés. Il nous faut par ailleurs acheter du petit matériel tous les ans et surtout essayer d'investir; Cela a été réalisé lourdement cette année (8 000 €) Ceci est dû d'abord au remplacement du tatami qui était vieux, très sollicité (judo, gym) et souvent déménagé pour permettre toutes les activités de SLS mais aussi des autres associations. En plus, nous avons du acquérir, sans aide, du matériel pour la gym des tous petits, d'où le déficit.

Le judo a démarré en 1987 avec une trentaine d'enfants sous la conduite de Franck DESMONS puis de Nathalie CORNIOU à laquelle a succédé Olivier DUPUTEL (ci dessous).

Olivier a voulu avec Jean-Michel, associer les adultes en Jujitsu. Les effectifs sont passés de 52 à 88, cette année 2004-2005 dont 19 adultes. Nous avons recu les compliments comité du départe-mental « puisque nous sommes ceux qui ont le recruté ». Depuis plus quelques années, nous recevons le club de EU pendant les vacances de Noël et nous essayons d'aller à EU au cours d'une journée dont la date n'est pas actuellement prévue. Notre



richesse en licenciés nous permet de nous faire aider du Fond National de Développement du Sport, parce que nous avons prévu ces échanges. Par ailleurs nos jeunes participent aux compétitions. La convention avec la FFDJA est renouvelée jusqu'en 2008 et nous avons reçu le label Club Officiel FFDJA. Notre section JUDO est donc en plein essor. Vous verrez bientôt l'activité tennis.

Le CA de SLS

DERNIERE MINUTE: CLEMENT DAUVEL A TERMINE 5 EME AU TOURNOI DE DISTRICT A MAROMME DIMANCHE 27 NOVEMBRE, 3 VICTOIRES PAR IPPON SUR 5 COMBATS !!!

COMITÉ DES FÊTES

Assemblée générale du 21 octobre 2005

Trésorières:

Marie-Thérèse LEPRINCE

Geneviève STEVENSE

Secrétaires :

Françoise BAZIRE

ares: Pranços

Sandrine GANAYE

Le bureau est composé comme suit :

Président:

Jacky LE COUSIN

Vice-présidents : Sylvie VANDERHOEVEN

Régis BILLARD

Commissaires aux comptes: Didier SAILLY

Pierre JANSENS

Cette année aura encore été pour notre équipe synonyme d'action, de réussite, et espérons, de joie donnée.

Bien sûr, les années se ressemblent de par leurs divertissements, les sorties ados et seniors. C'est pourquoi nous sommes sortis de la routine sur 2 points :



• La fête du battage qui, dès le samedi soir, a rassemblé plus de 400 personnes au repas, et le double au feu d'artifice qui, au fil des ans, est de plus en plus pétillant.

Puis, le dimanche, malgré la chaleur, une foule de tout âge est venue découvrir ou revivre ces travaux d'un autre siècle.

• La sortie théâtre, remplacée par quelques pas de glisse sur la patinoire d'Holiday on Ice au Zénith, avec Philippe Candéloro qui n'aura laissé personne de glace.

C'est ainsi que le président Jacky Le Cousin et ses adjoints, toujours en quête de nouveauté, projettent pour le printemps une soirée avec concours de danses, et pour la fête du village un thème sur "les années folles ". Les personnes qui souhaiteront se joindre à nous pourront nous contacter.

Dans quelques jours, 2005 s'étein-

dra, mais en attendant nous souhaitons que la magie de Noël illumine le cœur des petits et des grands, et que l'année nouvelle vous réserve joie et santé.

LES ANCIENS COMBATTANTS

Vendredi 11 novembre

Les cérémonies du 11 novembre ont commencé par la messe du Souvenir en l'Église de Saint Martin de Boscherville. Cette année, 15 drapeaux représentant les 11 villages du Père GIRARD étaient présents autour de l'autel. Après l'office, chacun retourna dans sa commune pour y commémorer le 87 ème anniversaire de la fin de la guerre 1914-1918.

Autour du monument aux Morts, nous étions cette année plus nombreux que d'habitude à honorer nos camarades tombés au champ d'honneur.

Au pied du monument, 2 adhérents de la section ont été décorés :

- Denis SIMON la médaille de la reconnaissance de la Nation avec agrafe Afrique du Nord
- Jean FEL la médaille de reconnaissance de la Nation avec agrafe Moyen Orient

Après l'appel aux Morts, ce furent les dépôts de fleurs :

par les enfants des écoles avec leur directeur Lionel ROBILLARD,

Didier LEGRAND maire-adjoint de Sahurs,

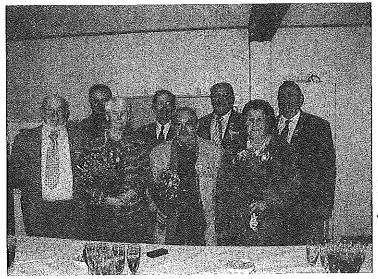
Guy DA LAGE président de la section avec l'adjudant-chef DUHEM commandant de la brigade de gendarmerie de Canteleu,

Jacky LE COUSIN président du comité des fêtes.

Ce fut ensuite la minute de silence avec la sonnerie aux Morts qui précédait la Marseillaise chantée par l'ensemble des présents, bien orchestrée par Gérard CLEPOINT avec sa cassette musicale.

Didier LEGRAND termina cette cérémonie par la lecture du message du Ministre des Anciens Combattants, avant de nous inviter pour l'apéritif d'honneur offert par la commune au petit foyer de la salle polyvalente Roger PASQUIS.

Au cours de l'apéritif d'honneur, le président Guy DA LAGE remit la médaille du Mérite Fédéral à notre ami Gérard CLEPOINT pour services rendus à la section intercommunale.



Les médaillés du jour à l'honneur

Vers 12 heures 45, 115 personnes sont venues prendre place dans la salle polyvalente pour le banquet annuel.

Notre président, en accueillant les convives, remercia de sa présence toute la famille CALLAIS, en ce jour anniversaire du décès de Louis CALLAIS, président de la section pendant 50 ans.

Îl évoqua la disparition tragique le 4 juin 2005 de Rémy et Monique HOYE dans les circonstances que nous connaissons tous.

Il salua également la présence de Nicole SIMON, venue rejoindre ce moment convivial de la section, malgré la disparition brutale de notre ami Maurice, décédé le 22 avril 2005.

Raymonde NOTHIAS passant de table en table pour la vente des billets de tombola et Yohann VARON avec sa musique légère pendant le repas, furent les deux animateurs de soirée; vers 19 heures, tous sont repartis contents de leur journée, espérant être encore là l'année prochaine.

Lundi 5 décembre

L'ensemble des membres de la section s'est réuni autour du monument aux Morts de Sahurs pour rendre hommage à tous nos camarades tombés dans les différents combats en Afrique du Nord.

Cette date est reconnue comme journée officielle de reconnaissance nationale pour la 3 ème génération du feu : Algèrie, Lunisie, Maroc.

Au cours de cette cérémonie, trois de nos adhérents ont été décorés :

- Clovis NEEL de Sahurs, la croix du Combattant
- Michel IONQUAIS d'Hautot sur Seine, la médaille de reconnaissance de la Nation
- Gédéon BARREAU de Saint Pierre de Manneville, la médaille commémorative de la Guerre d'Algérie.

Après l'appel aux Morts, ce fut le dépôt de fleurs : par notre président de section Guy DA LAGE accompagné de Gilbert SCHAPMAN maire-adjoint de Saint Pierre de Manneville et Florence LHOMME maire-adjoint d'Hautot sur Seine.

Le président termina ce rassemblement par la lecture du message du Ministre des Anciens Combattants, avant d'inviter l'ensemble des présents à venir à la salle polyvalente pour le verre de l'amitié.

Michel BOURDEAU secrétaire

BOUCLE DE ROUMARE

L'association a tenu son assemblée générale annuelle le vendredi 18 novembre dernier, au château de la Rivière Bourdet à Quevillon.

De nombreux adhérents avaient bravé le froid et le brouillard pour répondre à cette invitation, nous les avons remerciés sur place ; de nombreux élus s'étaient excusés « retenus par d'autres obligations », nous les comprenons et les remercions du soutien qu'ils nous apportent par ailleurs.

Michèle Pasquis, présidente a ouvert la séance à 20 heures trente et rappelé les orientations du travail associatif réalisé au cours de l'exercice 2004 – 2005, à savoir :

Dans le domaine socio-éducatif :

- Fournir une aide ponctuelle à des étudiants qui en font la demande, pour mener à bien une étude ou un mémoire utile à leurs études ; cet été, deux jeunes filles ont fait appel à nous : l'une pour une étude sur l'évolution de la nidification des hirondelles, l'autre sur la Boucle de Roumare en tant qu'entité géographique, naturelle et culturelle.
- Contribuer à l'éducation à l'environnement et promouvoir le développement durable : nous avions programmé en 2003 2004 un travail sur les chemins ruraux sur les communes de Hautot, Sahurs et Saint Pierre. L'étude cadastrale et la visite sur le terrain ont été faites pour Hautot et Sahurs, il reste à explorer Saint Pierre. Ce projet a été proposé en 2005 à la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) pour une découverte avec les scolaires dans le cadre de la semaine du développement durable, il a reçu le Label de la DIREN. Au cours des derniers mois, les enfants de l'école de Sahurs, qui fait appel à nous toutes les fois que c'est utile à son projet d'école, ont commencé à explorer quelques itinéraires.
- La collaboration avec l'école nous a amenés à une idée nouvelle : étudier la possibilité de reconstituer une ancienne mare pour en faire une « mare pédagogique » ; nous avons visité le site pour faire un diagnostic avec plusieurs spécialistes et Monsieur le Maire, il reste à monter, et à financer un projet, ce qui n'est pas le plus simple.

Dans le domaine touristique :

- La recherche menée en matière de chemins doit nous conduire à une rencontre avec responsables communaux et exploitants de certaines surfaces pour qu'un maximum de ces chemins soient restitués à l'usage des piétons, cyclistes et autres, si possible non motorisés, pour permettre des promenades familiales, ou autres déplacements sécurisés. Monsieur le Maire de Sahurs et son premier adjoint, responsable de la commission « environnement » ont déjà été sollicités, nous espérons une rencontre début 2006.
- Nous collaborons avec l'Agglo de Rouen pour la valorisation du Parc animalier et l'aménagement d'itinéraires dans les forêts périurbaines (forêt de Roumare).
- Autre collaboration avec l'Agglo, l'aménagement des berges de la Seine en « vélo, voies vertes », le dossier progresse régulièrement.
- Enfin, nous sommes partenaires du Gîte du Valnaye, à Saint Pierre, pour diverses actions, et nous nous sommes réjouis que le Valnaye ait été lauréat des trophées attribués par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, de plus, Camille, nouvelle animatrice du Gîte, met au point des fiches de parcours individualisés, à partir des itinéraires proposés par notre dépliant touristique. Ces fiches, une par itinéraire, seront plus précises et plus détaillées que le dépliant. Elles seront disponibles au gîte.

Autres participations:

- Arielle Bahaut est membre titulaire de la commission des Sites, Perspectives et Paysages, Michèle Pasquis est suppléante., elles participent aux réunions, sur convocation de Monsieur le Préfet.
- Arielle Bahaut et Noëmie Hinfray ont pu participer, en décembre 2004, au colloque parisien « Les Défis de l'Industrie », essentiellement axé sur le développement durable.

Rapport financier:

L'association vit grâce aux subventions qu'elle reçoit des Mairies, du Conseil Général et grâce aux cotisations de ses adhérents. Gérard Crussard, Trésorier, détaille le compte de résultat de l'exercice.

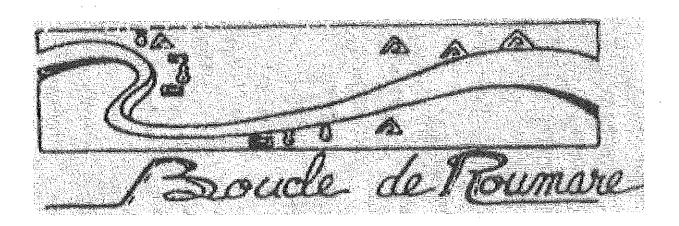
Inquiétudes graves :

Un projet du Port Autonome de Rouen, associé à l'entreprise Morillon-Corvol CEMEX, inquiète très sérieusement les riverains de Saint Maur et de la rue de Seine : dépôt de sables et gravillons à Moulineaux, sur 5 hectares, 16 mètres de haut, avec trafic de bateaux (la nuit), de barges et de camions le reste du temps, le tout impliquant chargement et déchargement. Les riverains, qui se constituent en association de défense, étaient invités par la présidente à exposer leurs préoccupations.

CONCOURS PHOTOS

Ce concours, doté de prix, cherche à valoriser notre patrimoine paysager : la Seine, en toutes saisons et dans tous ses états c'est un moyen de défendre notre paysage et notre ruralité.

Fiche concours disponible chez les commerçants du village Participez nombreux!



LA BIBLIOTHEQUE INVESTIT

Depuis 2002 qu'elle s'est créée sur Sahurs, la bibliothèque Lucie Delarue-Mardrus a déjà bien évolué. De deux pièces, nous sommes passés à quatre depuis un an et le fonds documentaire n'a cessé de continuer à s'enrichir grâce aux dons réguliers des Salhuciens et aux achats que nous avons pu réalisés. Il est vrai cependant que ces trois premières années, la priorité a été de nous équiper progressivement avec en particulier l'achat d'étagères pour la présentation des livres dans de bonnes

conditions. Mais aujourd'hui, la bibliothèque passe à une autre étape.



Nous disposons désormais de près de 4000 ouvrages, essentiellement des fictions mais documentaires livres bibliographiques. C'est bien, mais la volonté de bénévoles qui l'équipe l'association est de mieux répondre les envies et les besoins de ses adhérents, et donc pour cela de suivre d'un peu plus près l'actualité littéraire. C'est d'autant plus important qu'une vraie dynamique semble enfin lancée sur la bibliothèque. Entre 50 et 60 familles fréquentent très régulièrement nos locaux et permanences chargées en témoignent les

semaine après semaine. Tant mieux! Ayant donc moins d'achat de mobiliers à effectuer, la bibliothèque consacrera une plus grand part du budget à l'acquisition d'ouvrages. Déjà depuis la rentrée scolaire de septembre, pas moins de 150 livres nouveaux ont déjà été enregistrés dans notre fonds, dont près de la moitié sont des sorties récentes en librairie. A chacun donc de profiter de cette opportunité qui lui est faite de découvrir de nouveaux auteurs et des vies hors du commun, de passer un peu de temps dans l'intimité des stars, de se détendre avec un bon roman policier ou une histoire du terroir... La volonté affichée est en effet de diversifier les achats entre romans, histoires vécues ou bibliographies, et livres pour enfants. Les derniers ouvrages disponibles à la bibliothèque en sont l'illustration.

Histoires vraies

Puisque tu veux tout savoir de Claude Lemesle (confidences à Julien Dassin)
Ma mère Sheila et moi, de Ludovic Chancel
Le journal de Yalda de Yalda Rahimi
Confessions de patrick Poivre d'Arvor
Le don de soi de Marie Berry
Défigurée de Rania Al-Naz.
A la recherche d'Ingrid de Juan Carlos Lecompte (mari d'Ingrid Betancourt)

Essais

Eloge de l'amitié, ombre de la trahison de Tahar Ben Jelloun

Romans

L'attentat de Yasmina Khadra

Les charmes discrets de la vie Conjugale de Douglas Kennedy

Sauve-moi Guillaume Musso (mais aussi son premier roman « et après » déjà traduit dans dix langues).

Rien ne vaut la douceur d'un foyer de Mary Higgins Clark

Le Crime de Ben Queen de Martha Grimes Deux fois par semaine de Christine Orban Chasse à courre de Clémence Boulouque

Mais aussi pour les enfants, l'incontournable Harry Potter (tome VI), des BD (dont Titeuf, Astérix, Tom-Tom et Nana mais aussi Lili), des romans policiers ados, des récits historiques romancés, la célèbre trilogie fantastique d'Arkandias et une trentaine de tout nouveaux romans du CP au CM2.

RAPPEL des horaires :

Lundi : 17h30- 19 h00 et Vendredi : 16H30-19h00 Contaet : Cécile Capo Canellas, tél. : 02 35 32 65 39.

INITIATIVES JEUNES

Cette édition d'hiver de « Sahurs, le Journal » est l'occasion de faire un bref retour sur les multiples projets réalisés par l' « association Initiatives Jeunes » tout au long de cette année.



Les adhérents de tous âges et de plus en plus nombreux participent activement à la vie de l'association et aux activités proposées. Citons à titre d'exemple, le théâtre qui regroupent désormais 3 ateliers, les échanges Franco-Hongrois en partenariat avec la Littoralité Francophone mais aussi les nombreux tournois sportifs, de jeux vidéos et le street hockey ...!

Notons que l'association a également organisé lors des Vacances du mois d'avril, une formation aux gestes de premiers secours. Animé par Yohann Sailly, pompier professionnel et habitant de Sahurs, ce stage se déroulant sur deux journées a été l'occasion pour 8 jeunes de découvrir dans une ambiance décontractée, les gestes essentiels à maîtriser lors de diverses situations d'accidents.

A la fin de cette formation, l'ensemble des jeunes s'est vu remettre l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS).

Merci à Yohann et félicitations aux participants pour leur engagement dans cette démarche citoyenne!





Halloween, le retour des monstres!

Le lundi 31 octobre a été marqué par le retour des monstres et des sorcières dans la commune ! En effet, comme chaque année depuis 3 ans, l'association propose aux enfants et parents de revêtir les costumes les plus effrayants afin de déambuler dans les rues de Sahurs.

C'est ainsi que le défilé a regroupé environ cinquante personnes ayant un seul mot d'ordre, « Des bonbons ou la mort ! ». Les habitants terrifiés que nous remercions au passage, n'ont pas eu d'autre choix que de distribuer un grand nombre de sucreries en tous genres aux créatures affamées.

Rendez-vous t'année prochaine!

Agenda

<u>Une sortie Match Hockey sur Glace</u> à la patinoire de l'Île Lacroix est programmée le samedi 18 février 2006.

<u>Un stage de formation AFPS</u> se déroulera la deuxième semaine des vacances de Pâques ouvert à toutes personnes âgées de 12 ans et plus.

RENSEIGNEMENTS auprès de François au 06.15.57.19.79

UN OUVRAGE SUR L'HISTOIRE DE SAHURS

Depuis quelques mois, un petit groupe de salhuciens conduit un grand nombre d'investigations dans le village et les bibliothèques de l'agglomération. Avec le soutien de la commune et de la CAF, ils d'ouvrage projet travaillent sur ım historique de 300 pages sur le village.

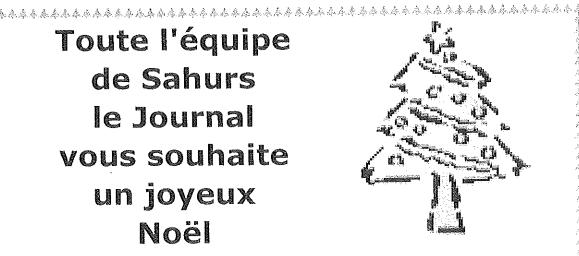
Si les travaux ont débuté par des recherches sur l'histoire du XX ème siècle avec, l'arrivée des différents éléments du confort moderne, la vie agricole, les périodes de guerre etc..., le domaine de la peinture

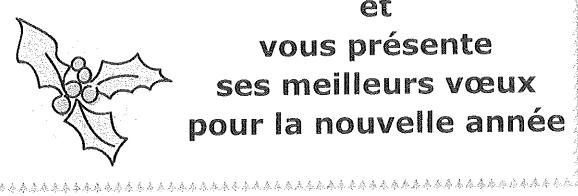


occupera également une partie importante de l'ouvrage avec les oeuvres des peintres impressionnistes et de l'Ecole de Rouen (Sisley, Monet, Borde, Lebourg, Innocent etc...). La surprise la plus importante est cependant venue au travers de l'histoire des châteaux de Sahurs qui a conduit ces historiens en herbe vers Diane de Poitiers (propriétaire de l'actuel Manoir de Marbeuf) et Henri II, François 1er et ses parties de chasse. Le vœu de la Reine Anne d'Autriche à Sahurs qui a été suivi de la naissance de Louis XIV a lui aussi été authentifié...!

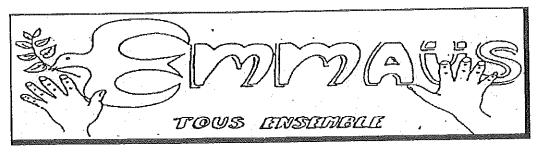
Première réunion de 2006, le lundi 9 janvier à 20h30 à la Mairie / renseignements au 06 12 74 43 04

Toute l'équipe de Sahurs le Journal vous souhaite un joyeux Noël





et vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année



Comme chaque année, une collecte a été faite au profit de la communauté d'EMMAUS. Nous remercions tous ceux qui ont répondu généreusement pour la 23 ème fois à ce partage pour les plus déshérités.

Les compagnons nous ont vivement remercié de notre fidélité.

Merci également à tous ceux qui nous ont aidés pour le ramassage de cette collecte.

Merci

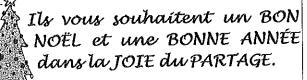


Au nom de tous les Compagnons Emmaüs pour le soutien que vous nous apportez.

Grâce à votre <u>fidélité</u>, un grand nombre de personnes vivent dans notre <u>Communauté</u> du travail de la récupération, <u>sans subvention</u>. Chaque année, le produit de ce <u>travail</u> permet d'aider de nombreuses familles en difficulté, dans la région et à l'étranger et de participer à des opérations d'hébergement et <u>d'urgence</u>.

L'équipe bénévole

Les compagnons d'Emmaüs vous remercient de votre soutien et de votre fidélité.



L'Abbé Pierre

DANIEL LUCAS: BREVET D'OR!

Nous avons toujours notre champion cycliste à Sahurs.

En effet, Daniel LUCAS a participé le 9 octobre dernier à une course de côte de 60 kms, qui s'appelle la Richard Virenque; elle s'est déroulée à Londe Les Maures dans le Var.

Daniel a pris le départ de cette course avec le dossard 2255 (ils étaient 3000 à participer). En terminant à la 200 ème place, il a obtenu le **Brevet** d'Or dans la catégorie G, homme de plus de 60 ans.

Il a fait cette course de côte en 2 heures 06 minutes, soit une vitesse moyenne de 27, 988 kms/h, et, dans la montée, il a côtoyé **Richard VIRENQUE** en personne. Quelle joie pour lui de pouvoir prendre pendant un court instant la roue du maillot à pois du Tour de France!

En vélo, notre champion a déjà parcouru entre 11 et 12 fois le tour du globe terrestre... Il n'est pas à un tour près...

Il vient de reprendre une nouvelle licence de coureur cycliste pour l'année 2006; ce sera sa 50 ème licence consécutive!

Il sait que faire du vélo, c'est très bon pour la santé, alors, il continue... Bravo Daniel!!!!

BERGES DE SEINE: NOUVELLE MENACE

Après différents projets du Port Autonome de Rouen sur notre commune (stockage de boues de dragage) ou aux abords (extension du terminal conteneurs), voici un nouveau projet de la société CEMEX sur la commune de Moulineaux à proximité de la Bouille et face au quartier St-Maur de Sahurs: il s'agit d'un centre de transit et de négoce de granulats (gravier et sable).

Le Stockage sur 5 hectares se ferait sur <u>6 tas formant des cônes d'une hauteur de 15 mètres.</u> Visuellement, depuis le chemin de hallage côté Sahurs, les tas atteindront la crête de la falaise! Les quantités en transit atteindraient 1 MILLION de tonnes par an. Ces granulats sont destinés à alimenter le bassin parisien. La réception des granulats se ferait par navires de 40 000 tonnes et la reprise à 80 % par barges et le reste par camions. La manutention est prévue par stackers et schuller.

Les déchargements se feraient sur 15 heures consécutives en fonction des heures de marée avec une fréquence de trois fois par mois (aucune restriction n'est faite sur le week-end dans les éléments présentés).

Les chargements de barges et de camions: l'exploitation du site industriel est planifiée sur cinq jour par semaine et engendrera des niveaux sonores entre 97 (plateforme de chargement) et 104 décibels (engins de manutention). Les éléments d'études en notre possession laissent penser que les seuils de nuisances sonores seraient dépassés (nouveaux seuils réglementaires à prendre en compte, bruit des bateaux à quai non pris en compte, impact de l'extension du terminal conteneurs non pris en compte).

Nous avons tous conscience de vivre dans un environnement exceptionnel : notre fond de boucle est un écrin naturel sauvegardé jusqu'à maintenant et dont nous sommes les dépositaires.

Avec l'extension du terminal conteneur, les services de l'Etat avaient déclaré qu'il s'agissait de la dernière installation portuaire à proximité de la Bouille et qu'ils solliciteraient la création d'une agence d'urbanisme pour fixer le devenir des zones frontalières. A l'heure où l'on nous parle de développement durable, que l'Etat et ses établissements publics, tels que le Port Autonome de Rouen aient un minimum de cohérence:

- Quid des contraintes architecturales imposées à tous du fait de la proximité de monuments classés (Eglise de Sahurs, Château de Soquence, Manoir de Marbeuf, château de Robert le Diable)?
- Quid du projet de classement de notre boucle?
- Quid du respect de la législation? le PAR présente aujourd'hui un projet sur un site classé, dont il demande le déclassement après avoir lui-même détruit le château qui avait justifié son classement!
- Quid de la directive territoriale d'aménagement de l'estuaire de la Seine qui prévoit de respecter les identités paysagères quelles soient rurales ou urbaines ?

REAGISSONS ENSEMBLE:

Il a été fondé le 28 novembre dernier une association ayant pour objet la défense des berges de la Seine de SAHURS, la BOUILLE et MOULINEAUX. Une quarantaine de salhuciens, bouillais et moulinais étaient présents à l'assemblée générale constitutive et depuis un grand nombre d'adhérents les ont rejoints.

Cette association a pour but la défense du patrimoine et de la qualité de vie existante des résidents des communes de Sahurs, la Bouille et Moulineaux contre toute implantation industrielle sur les berges de la seine à proximité des villages qui entraînerait des nuisances sonores, visuelles et des pollutions atmosphériques.

Cette nouvelle association dont la finalité est clairement limitée (dans sa zone géographique est dans ses objectifs) a adhéré à l'association de la boucle de Roumare avec qui elle travaillera de concert.

Président :

Gilles Grault

Vice-Président :

Jean-François Capo Canellas

Trésorier :

Jean François Thébault

Secrétaire :

Jean-Paul Beauvais

Contacts au 06 17 93 17 88 ou 06 86 89 39 15

Il existe d'autres sites de substitution, il y a de nombreuses friches industrielles tout au long de la Seine qui pourraient être utilisées. Aujourd'hui c'est une politique de « mitage » qui nous est proposée et qui nuit à un site naturel exceptionnel. Il est évident que, si ce projet voit le jour, l'espace inoccupé entre le terminal conteneurs et ce site sera occupé à l'avenir par d'autres installations.

Le Conseil Municipal de SAHURS a voté à l'unanimité contre ce projet, l'association doit maintenant illustrer la mobilisation de tous les habitants.

Pour la défense de notre cadre de vie, contre les nuisances sonores et visuelles :

ADHEREZ!

Association de	défense des	berges de la Seine (de
SAHURS,	la BOUILLE	et MOULINEAUX	

NOM:

Prénom:

Adresse:

TEL:

Email:

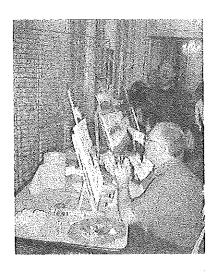
Cotisation 2005/2006: 5€

Payable par chèque ou espèces

Bulletin d'inscription à retourner à l'association : 26 rue de Seine 76 113 SAHURS

TELETHON: NOUVEAU RECORD!

Une fois de plus, la dynamique intercommunale a fait des merveilles pour le Téléthon. L'équipe de bénévoles issus de Sahurs, Saint-Pierre de Manneville et Hautôt-sur-Seine a réussi la belle performance de réunir **la somme de 8 200 euros** pour soutenir la recherche contre les maladies génétiques, soit 50 € de plus que l'an dernier.



Comme traditionnellement depuis plusieurs années, c'est avec le concours de coinchée organisé par le Comité des Fêtes que le Téléthon a démarré le vendredi 24 novembre. Le samedi 25 novembre, c'était le tour de la vente aux enchères à Hautot des œuvres peintes au cours de la nuit précédente par une vingtaine d'artistes : 2 350 € de bénéfices! Une semaine plus tard, les 2 et 3 décembre, la grande fête du Téléthon battait son plein dans nos trois villages.

C'est grâce à la générosité des artistes (Les Branchés du spectacle, le groupe Bakayas, les peintres) et des entreprises (Pépinières, boulangerie de Saint-Pierre) et à la mobilisation des bénévoles et du réseau associatif (Comité des fêtes de Sahurs, Association Initiatives Jeunes, Comité des fêtes d'Hautot, Club de Pétanque de Saint-Pierre) que ce week-end est à nouveau un vrai succès.

Les Branchés du spectacle le vendredi soir ont réuni 150 personnes et le formidable groupe Bakayas a enthousiasmé les 200 convives du samedi soir.

Le traditionnel lâcher de ballons du samedi a fait place cette année à une sympathique séance de décoration d'un sapin de Noël aux abords de l'école sur fond de musique de Noël et de vente de vin chaud pour les parents.



La vente de végétaux



Les deux soirées: vendredi et samedi soir

Des jeunes mobilisés pour la recherche...

Déjà bien actifs l'an dernier, les jeunes coordonnés par François CHARASSIER, l'animateur jeune du village, et Antoine JANSENS, le Président d'Initiatives Jeunes, ont confirmé leur engagement dans cette manifestation en animant une après-midi sportive sur Saint-Pierre et en organisant la distribution de croissant le dimanche matin. On notera également la participation importante des jeunes lors du service du repas du samedi soir.

Répartition	des	recettes
·		

Tableaux:	2350 €	29 % 20 %
Deux soirées Vend+samedi : Végétaux :	1133 €	14 %
Croissants: Confitures:	886 € 363 €	11 % 4 %
Boules de Noël + vin chaud :		4 %
Repassage:	166 €	2 %
Tombola boulangerie St-P Pétanque :	98 € 97 €	1 % 1 %
Après-midi sportive	79 €	1 % 13 %
Dons:	1060 €	13 70

TOTAL 8 200 €

PENSONS dès à présent au Téléthon 2006. Si vous avez des idées pour de nouvelles activités, des contacts pour des spectacles... n'hésitez pas à en parler le plus tôt possible aux bénévoles.



Quelques contacts possibles:

Patricia Calvario, tél.: 02 35 62 60 79. Agnès Dumet, tél.: 02 35 32 05 76.

Jean-François Capo Canellas, tél.: 02 35 32 65 39.

SAHURS

PAGE



Vous souhaitez vous exprimer ponctuellement dans \mathbf{LE} $\mathbf{JOURNAL}$.

LA PAGE est à vous.

Faites-nous parvenir vos articles au plus tard le dernier jour des mois de Mai, Août, Novembre ou Février à :

Mairie de Sahurs

SAHURS LE JOURNAL - LA PAGE

Place Maurice Alexandre

76113 SAHURS

Indiquez votre nom pour que l'article soit signé.

Souhaitant conserver le caractère informatif du Journal l'équipe de rédaction se réserve le choix et la période de publication des articles, ainsi que le droit de refuser tout sujet polémique.

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE ...

L'année scolaire 2005/2006 débute avec un nouveau Projet d'École qui s'étalera sur trois ans. Cette année, de nombreuses actions autour de la biologie, des sciences de la nature amèneront les enfants vers une démarche scientifique, une meilleure connaissance de leur environnement proche et un respect de celui ci.

Comme chaque année, nous participons à la semaine du goût et le thème retenu cette année est : les fruits, les baies, les champignons d'automne.

À cette occasion toutes les classes sont allées visiter la champignonnière de Dieppedalle-Croisset. Les classes primaires utilisèrent pour s'y rendre les transports en commun de l'Agglo et apprécièrent les nouveaux horaires mis en service et le faible coût du transport.

La classe de CE2/CM1 de Sophie Guilbaud vous propose une visite guidée...

Nous sommes allés à la champignonnière de Dieppedalle-Croisset le vendredi 7 octobre 2005. Nous y sommes allés en bus.

Le propriétaire, Monsieur Martin, avait des pierres faites de carbure de calcium et de l'eau. Les deux rassemblés produisent un gaz. Il ne reste plus qu'à allumer et les deux font une flamme.

Nous sommes entrés dans la grotte !!!

L'origine de la grotte date du Moyen-Âge, vers le XIVè, XVè siècle. M. MARTIN nous a raconté

que la grotte était une carrière de pierres blanches. Ces pierres ont servi à la construction de monuments, d'églises ou même la cathédrale de Rouen.

La carrière était exploitée par des prisonniers.

Ensuite, nous sommes allés voir les champignons. Il n'y en avait que des comestibles comme les pleurotes ou les champignons de Paris.

Certains, comme les champignons de Paris ont besoin d'obscurité pour pousser.

Mais d'autres, comme les pleurotes ont besoin de lumière.

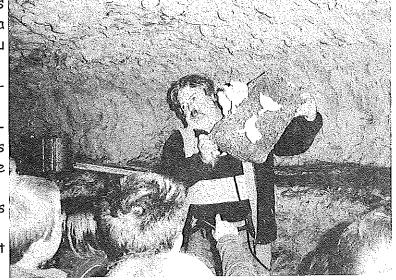


Les champignons poussent avec les spores d'un autre champignon. Il faut de l'eau (de l'humidité), mais les spores ne font pas tout de suite un champignon d'abord il y a le mycélium qui pousse.

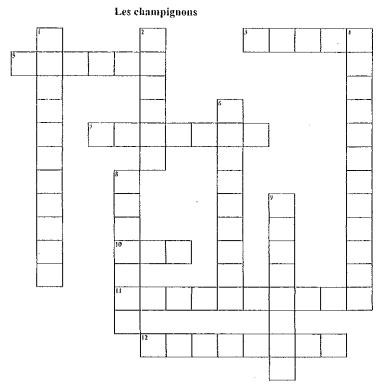
Sur les parois de la grotte, nous avons observé des fossiles de coquillages et d'oursins. Ensuite nous sommes allés voir une grotte préhistorique où l'on a trouvé autrefois des outils préhistoriques.

De retour à la champignonnière, nous avons goûté du nectar de rhubarbe.

Comme nous avions du temps avant de reprendre le bus, nous sommes allés en forêt, toute proche, ramasser des feuilles, des cailloux, de la terre pour faire un terrarium en classe.



Si vous voulez vérifier vos connaissances en mycologie, les auteurs de ce compte-rendu de visite vous proposent ce "mots-croisés" spécial champignons...



14.6	orizontal	
H 14	17 E L // L / L I I I I I I I I I I I I I I	ŧ.

- 3. Couleur des filaments du champignon
- 5. Là où les prisonniers dormaient
- 7. Il est tenu par le pied
- 10. Ce qui est indispensable au champignon
- 11. Le contraire de vénéneux
- 12. Ce qui se dit d'un champignon qui ne se mange pas

Vertical

- 1. Personnes qui ont creusé la grotte
- 2. Ce qui tient le chapeau d'un jeune champignon
- 4. Ils n'en renferment jamais
- 6. Ce qui est sous le chapeau
- 8. Le contraire de bruit
- 9. Ce que les chercheurs ont retrouvé dans la grotte.

De retour en classe, la classe maternelle de Petits/Moyens d'Isabelle Mennesson s'essaie à la culture des champignons... Quelques extraits de leurs investigations!



"C'est une boîte carrée blanche. Il y a de la terre dedans. C'est des champignons! Dans la champignonnière, il y avait une table avec des bébés champignons. Dans la boîte, c'est pareil! Dans la grotte, il fait noir. Il faut éteindre la lumière dans la classe et fermer la porte".

Choses faîtes, nous constatons avec surprise qu'il ne fait pas noir !

"Il faut mettre une couverture. On va les

"On met le carton sur la caisse pour que les champignons scient dans le noir.

Et on arrose tous les jours. Ca pousse... Il y a plus de points blanes...

Les champignons grossissent, ils sont de plus en plus gros, ils poussent encore".

Nous aurons deux récoltes consécutives,7 et 12 champignons.

La chaleur de la classe n'a pas permis une production plus importante.

QUELQUES MOTS ET PEU DE CHOSE

Madame quel est votre mot Et sur le mot et sur la chose On vous a dit souvent le mot On vous a fait souvent la chose

Ainsi de la chose ou du mot Vous pouvez dire quelque chose Et je gagerais que le mot Vous plait moins que la chose

Pour moi voici quel est mon mot Et sur le mot et sur la chose J'avouerai que j'aime le mot J'avouerai que j'aime la chose

Mais c'est la chose avec le mot Mais c'est le mot avec la chose Autrement la chose et le mot A mes yeux seraient peu de chose

Je crois même en faveur du mot Pouvoir ajouter quelque chose Une chose qui donne au mot Tout l'avantage sur la chose

C'est qu'on peut dire encore le mot Alors qu'on ne fait plus la chose Et pour peu que vaille le mot Mon Dieu c'est toujours quelque chose

LA CHOSE

L'auteur bien inattendu de cette badinerie est l'abbé de l'Attaignant (1697-1779) chanoine à Reims.

LE MOT

Ñ

De là je conclue que le mot Doit être mis avant la chose Qu'il ne faut ajouter au mot Qu'autant que l'on peut quelque chose

Et que pour le jour où le mot Viendra seul hélas sans la chose Il faut se réserver le mot Pour se consoler de la chose

Pour vous je crois qu'avec le mot Vous voyez toujours autre chose Vous dites si gaiement le mot Vous méritez si bien la chose

Que pour vous la chose et le mot Doivent être la même chose Et vous n'avez pas dit le mot Qu'on est déjà prêt à la chose

Mais quand je vous dis que le mot Doit être mis avant la chose Vous devez me croire à ce mot Bien peu connaisseur à la chose

Et bien voici mon dernier mot Et sur le mot et sur la chose Madame passez-moi le mot Et je vous passerai la chose





ENTRETIEN - CREATION ELAGAGE

Bertrand TARDIF

38 rue de Bas 76113 SAHURS Tél: 02.32.11.06.94 - Mobile 06.64.25.51.08



MUTUELLES DU MANS ASSURANCES

Jean-Pierre BELLONET Agent Général

BP. 6 - 67 Grande Rue 27380 CHARLEVAL Tél. 02 32 49 01 75 - Fax. 02 32 49 23 02 E.mail : jean-pierre.bellonet@mma.fr



GARAGE LEFEBVRE Daniel

Vente et réparation toutes marques Neuf et occasion Dépôt de gaz

3, route de Sahurs 76113 ST PIERRE DE MANEVILLE

Tél: 02 35 32 07 23 / Fax: 02 35 32 25 49

ETS COTTARD

FIOUL / GAZOLE

Quincampoix TEL; : 02 35 34 72 87 Val de la Haye TEL: 02 35 32 41 76 Mr & Mme Hervé CANNET

Boulanger - Pâtissier - Chocolatier Traiteur

17, Place de l'Eglise Tél: 02 32 80 23 96 76113 ST PIERRE DE MANNEVILLE

Ouvert du Jeudi au Mardi inclus de 7 H à 13 H et de 15 H 30 à 19 H 30



Plomberie Chauffage

Climatisation Cuisine

ENTREPRISE HULAUD

820 Avenue Maurice Lefebvre

76480 DUCLAIR Tél 02 35 37 60 97

Siret n° 314 686 486 000 15

CAFE DE ROUEN

Changement de Propriétaire

BAR TABAC JOURNAUX SALLE DE JEUX

14, rue de Bas 76113 SAHURS Tél: 02 35 32 46 13

TAXI du VAL-de-la HAYE

" Lionel"

02 35 32 10 56

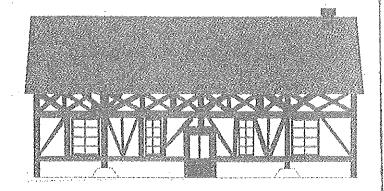
Conventionné Assurance Maladie

Transport Aéroport

WAÇONNERIE BOSCHERVILLAISE SARL

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE TERRASSEMENT - CARRELAGE - ISOLATION

Mr Jacky DEHAYS



10, chemin des Thuyas 76840 St Wartin de Boscherville 02.35.32.15.81 Fax: 02.35.34.31.95



Votre Fleuriste à Canteleu

ouvert le lundi samedi

8h à 20h

FLEURS

sans interruption de

Place du Marché - 202.35.36.16.04 - www.flor-hall.interflora.fr













Bernard Bonhaume ARCHITECTE



204,route de Dieppe 76250 Déville les Rouen 02.35.76.01.23

S.A.S. COUVERTURE

Pascal AUZANNE

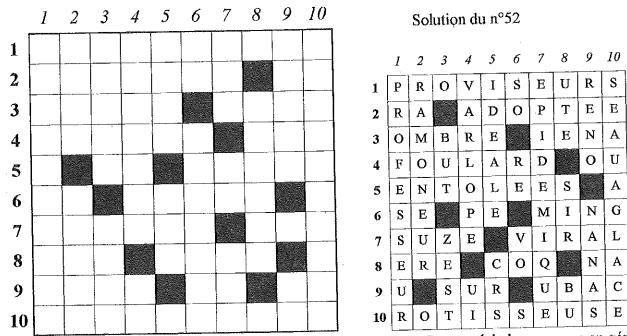
ZINGUERIE - ÉTANCHÉITÉ DÉMOUSSAGE

1, rue Quicampet 76530 La Bouille 48, rue Frémont-LaRhélie-27310 St OUEN de Thouberville

% fax: 02 32 57 07 39 portable: 06 08 70 31 29

LE CRUCIVERBISTE AVERTI

N°53



Horizontal: 1 Nouveau prince appelé à régner. 2 Trônera. Note. 3 Le scandale le provoque en général. Couleur d'ours. 4 Motards US ou communiste. Boa dérangé. 5 Début d'effort. Maladie asphyxiante. 6 Quatre-vingt-dix-neuf. Ancien président turc. 7 Activité de frère Jacques. Voie chinoise. 8 Relatif. Projectile. 9 Production humaine dangereuse. Note. Rapport. 10 Peut être d'esprit ou d'espace.

Vertical: 1 Petite étoile. 2 Roi africain. Lieu de débat sportif. 3 Pas toujours francophone. Ne pas approuver. 4 Très près de la morue. Points opposés. 5 Vrai. Juste avant. 6 Fait le tour. Maladie de marin. 7 Père argotique. Fait l'entrée et la sortie de Rouen. Amérindien. 8 Parties dans le monde. 9 Rapace. Au bout de lettre. 10 Ne supporte pas ce qui n'est pas indigène.

Liste des annonceurs soutenant Sahurs Le Journal

EXOTIC FLEURS Fleuriste: **COCCI MARKET** Alimentation: DELIENS Garage: Antiquités, brocante: MARTIN **LEFEBVRE** Garage: **BONHAUME** Architecte: **LECOMTE** Horticulture: Architecte paysagiste: COMONT **DEGREMONT** Immobilier: Articles fumeur, stylos:LEGRAND GABEL, FLEURY Imprimerie: MMA, BELLONET Assurance: VAL DE LA HAYE Karting: GAN, BERTIN Assurance: **BOCHERVILLAISE** Maçonnerie: CREDIT AGRICOLE Banque(Point Vert): Menuiserie, isolation: VACANDARE Bar-tabac-journeaux : CAFE de ROUEN **GUELLE** Pièces automobiles: Boulangerie, pâtisserie: DEGROOT Plomberie, chauffage: HULAUD Boulangerie, pâtisserie: CANNET LE GRAND TURC Restaurant: Cordonnerie: DURU Serrurerie, métallerie: PROUIN **AUZANNE** Couverture: **PELFRENE** Taxi **MENARD** Electricité: **MULTI RESEAUX** Travaux publics: Elagage-entret.jardin: SOS JARDIN SLTT Legois Levasseur Tuyauterie: **COTTARD** Fioul gazole:

Sahurs

55

LeJournal

INFOS UTILES

Téléphones utiles

t elephones utiles		
Mairie	02 35 32 46 03	
La Poste	02 32 80 84 95	
Médecins		
Dr Lecler	02 35 34 11 89	
Dr Renault	02 35 34 11 89	
pour rendezvous		
Dr Lecler et Renault	02 35 52 94 27	
Dr Lefebvre-Calle	02 35 32 46 39	
Infirmières		
Mmes Fatras et Thorel	02 35 32 44 57	
Pédicure podologue		
Marie Durot	06 84 83 39 57	
Ecole	02 35 34 66 32	
Garderie	02 35 34 54 99	
ADMR Mme Varon	02 35 32 11 40	
Pompes funèbres		
Vacandare s.a.r.l.		
•St Pierre de Manneville		
•Rouen	02 35 15 94 84	
Animateur jeunes		
François Charassier	06 15 57 19 79	

SAMU	15
CHU Rouen	02 32 88 89 90
Centre antipoison	03 20 44 44 44
Drogues Info Service	08 00 23 13 13
ARIRT Lute contre la drogue	02 35 89 91 84
Allo Enfance Maltraitée	08 00 05 41 41
Pompiers	18
Police secours	17
Gendarmerie Canteleu	02 35 36 79 56
Perception Gd Couronne	02 35 67 87 87
SPA	02 35 70 20 36
EDF dépannage 24h/24	0 810 333 076
Lyonnaise des Eaux 24h/24	0 810 884 884
et service clients	0 810 384 384
Télécoms renseignements	12
Télécoms dérangements	13
Collège Gounod Canteleu	02 35 36 28 80
TCAR (transports en commun)	02 35 52 52 52

Renseignements utiles

Ouverture de la mairie

Lundi, mercredi, vendredi de 14 h à 19 h Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Ordures ménagères (sac noir)

Ramassage hebdomadaire le jeudi

Déchets recyclables :papier, plastique, fer blanc et alu (sac bleu)

Ramassage hebdomadaire le jeudi

Déchets verts

Ramassage (hebdomadaire *) le <u>mardi</u> 10 janvier et 14 février

* de nouveau hebdomadaire à partir du 14 mars

Déchets en verre

Containers, place M. Alexandre et rue du Puits Fouquet, près de la rue Maze

Déchetterie - Rendez-vous ramassage encombrants

N° vert: 0 800 021 021

Déchetterie DEVILLE: 02 35 74 40 49

Location de la salle polyvalente

Réservée aux habitants de la commune, s'adresser à Marie-Thérèse Leprince tél : 02 35 32 41 02 - cf.tarifs municipaux

Garderie

Horaires: 7h30 à 8h35 et 16h30 à 18h30

Bibliothèque

Période scolaire: lundi 17 h 30 à 19 h et vendredi 16 h 30 à 19 h

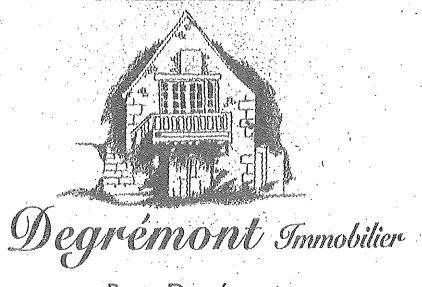
Période de vacances:

lundi et vendredi 17 h 30 à 19 h

TARIFS LOCATION DES SALLES: se reporter au tableau Tarifs municipaux

Toute réservation devra impérativement être confirmée par écrit et accompagnée d'un chèque représentant la moitié du montant de la location; ce chèque sera encaissé. Le paiement de la deuxième moitié se fera au moment de la remise des clés au locataire.

Il est également possible de louer la vaisselle (tarifs sur demande au moment de la location).



Betty Degrémont

87, rue Jeanne d'Arc 76000 Rouen

Tél: 02 35 07 28 88

Fax: 02 35 07 28 80



Electricité
Pose de menuiseries
Doublages Cloisons
Isolation

EURO'ELEC Tél: 02 35 15 01 81 1, Allée des Genets - 76380 CANTELEU

Vivre avec passion le développement de sa région c'est une question de bon sens:



Le bon sens en action



ALIMENTATION GENERALE
COCCI MARKET

M & Mme Joêl HEBERT 12 Rue de Bas 76113 SAHURS Tél: 02 35 32 46 57

Vente pièces détachées Occasions Achat vieux fers et métaux

M. GUELLE Main

42, rue Gaston Boulet Bapeaume-lès-Rouen 202 35 36 38 61



LA MAISON DU FUMEUR ET DU STYLO

Dépositaire : Dupont - Mont Blanc

Tél./Fax ; 02 35 71 88 14

80, rue du Général Leclero 76000 ROUEN

BOULANGERIE PATISSERIE ARTISANALE

Nicole et Bruno DEGROOT Tél. 02 35 32 46 17 Rue de Bas - SAHURS

Pâtisseries:

Traditionnelle (génoise, mousse, crème au beurre,

meringuée...)

Trois chocolats Bavaroises variées

Viennoiseries



Horaires d'auverture de 7h à 13h et de 15h à 20h du Mardi au Dimanche

Pains Spéciaux of Baguetté Tradition 6 céréales Solognot Pain complet Pain de seigle Campaillou